



amitié - réalité - outre mer

BULLETIN N°31 | JANVIER 2014

Editorial : Leçons de crises.

Raymond Césaire 2

Réflexions sur le temps passé et présent

« L'Afrique est notre avenir », un rapport exhaustif du Sénat	Bernard Laffitte	3
La conférence France - Afrique et le rapport Védrine	François-Yann Henault	9
Aide au développement : les journées européennes des 26 et 27 novembre 2013		11
Mandela - Obama même combat ou même philosophie ?	Raymond Césaire	12
De nouveaux billets pour le Pacifique	Nicolas de Sèze	13

Lu dans la presse et dans les revues

Hélie Denoix de Saint Marc	17
La disparition de Vo Nguyễn Giap	18

Lu chez le libraire

Thierry Sinda « Anthologie des poèmes d'amour des Afriques et d'ailleurs » Orphie Editions	19
« Les canons du ciel : pilote en Algérie » de Francis Ducrest	Pierre Sparaco 19
« Raphaël Réau, Consul à Hankéou pendant la révolution chinoise et la grande guerre » de Philippe Marchat chez l'Harmattan	François-Yann Henault 20
« La Marseillaise du Général Giap » de Claude Blanchemaison aux Editions Michel de Maule	21
« L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre (1914-1918) » de Marc Michel chez Karthala	21
« Mon roi d'un an (François II 1559-1560) » roman de Philippe Mestre aux Editions France - Empire	22
Une histoire de Bamako par Sébastien Philippe aux éditions Grandvaux	François-Yann Henault 22
Les Afriques au défi du XXI ^e siècle de Georges Courade chez Belin	23

Cérémonies, expositions, conférences et colloques

Sénat 23 septembre « L'audace ultramarine en hexagone ... »	24
23 octobre, le Sénat rend hommage à Aimé Césaire	26
TGB 22 novembre AFD et CEROM : « Les Outre-mer au cœur de la compétition internationale ».	26
Musée du Quai Branly « KANAK » : le rêve de Jean-Marie Tjibaou réalisé	Michel Levallois 28
« Secrets d'Ivoire », l'art des Lega d'Afrique centrale	30
Musée Dapper jusqu'au 6 juillet 2014 : « Initiés, Bassin du Congo »	Raymond Césaire 32
Musée Guimet : « Angkor, naissance d'un mythe »	Florelle Chapelle 33
Musée de l'Armée : « Indochine, des territoires et des hommes 1856 -1956 »	Jean de la Guérivière. 34
A Boulogne, jusqu'au 16 février 2014 « Indochine 1920-1950, voyages d'artistes »	Jean de la Guérivière. 36

RFI en deuil - Hommages à Ghislaine Dupont et Claude Véron

37

Institutions et associations amies

ASOM, OIF, CADE, ARRI, I&M, IP, LCI, AAENFOM	39
--	----

In memoriam

Serge Jacquemond, Jacques Gaultier de la Ferrière, Jacques Larrue.	47
--	----

Leçons de crises.

La dictature du vécu que nous font subir en boucle les médias et à laquelle succombent avec plus ou moins de bonheur nos responsables politiques, tend à nous faire perdre de vue l'importance réelle ou relative des événements qui nous sont rapportés. Sans parler du football, de Lampedusa à Leonarda, des libérations d'otages à l'assassinat de journalistes qui nous étaient familiers, chaque jour nous apporte son lot d'émotions et ses sujets de polémiques. L'exécution par le gouvernement de son programme sur les problèmes de société (laïcité, mariage pour tous, retraites, prostitution) sur lesquels chacun a légitimement son opinion, vient compliquer l'adoption des mesures complexes qu'il est obligé de prendre, seul ou avec ses partenaires de l'Union Européenne, dans les domaines économique et financier ou sur l'environnement. Le travail législatif s'encombre du particulier au détriment de l'intérêt général. L'opposition, divisée et en panne d'idées, toujours nostalgique de son ancien champion, a beau jeu d'alimenter le discrédit de l'image présidentielle.

Fidèle à sa méthode, le Président François Hollande laisse les diverses opinions de son camp s'exprimer voire s'opposer. Derrière une apparente cacophonie et l'impression d'un manque d'autorité, se cache une manière de gouverner plus proche de celle de la IV^{ème} République, à ceci près qu'une majorité est toujours là pour voter les textes, que les organisations syndicales rencontrent les patrons, que les impôts rentrent, même si tous s'en plaignent et que la sécurité est assurée. Si la reprise se confirme aux Etats Unis après l'échec de Républicains, l'Europe et la France, celle-ci peut-être moins vite que d'autres car elle n'était pas tombée aussi bas, en tireront profit. Comme l'écrivait Jacques Attali dans une chronique du 25 septembre de l'Express intitu-

lée « Eloge de l'impopularité », l'important pour le Président Hollande est, en dépit de cette impopularité, de maintenir son cap et « d'assumer » les réformes qu'il a engagées. Les prochaines élections locales puis européennes donneront le pouls de notre démocratie en mesurant le degré de rejet qu'aura connu le pouvoir. A partir de là, il lui restera trois ans pour regagner la confiance de l'opinion.

Si les crises internationales, en France comme ailleurs, n'ont qu'une importance relative dans l'élection présidentielle, elles constituent pour notre pays un enjeu majeur. Or, dans ce domaine, force est de constater qu'en revêtant comme son prédécesseur des habits de chef de guerre, le Président Hollande retrouve de l'audience. La défense des droits de l'homme l'amène à faire au Moyen-Orient une politique que n'aurait pas désavouée Georges Bush, position moins paradoxale qu'il n'y paraît si l'on veut bien se souvenir des guerres menées par les socialistes lorsqu'ils ont été au pouvoir. Même si la position prise contre l'Iran était de circonstance avant sa triomphale visite en Israël, le Président Hollande, comme son prédécesseur, surfant sur la lutte contre le terrorisme, alibi facile à la dérive sécuritaire de nos Institutions, sacrifie facilement la recherche de la paix à la défense des droits de l'homme, beaucoup plus gratifiante. La France reste un grand vendeur d'armes et, comme toujours, crise de l'emploi oblige, sa diplomatie économique doit s'y adapter. Il n'en demeure pas moins qu'à l'heure de commémorations de guerres qui ont fait tant de victimes, ceux qui ont participé à tant de drames inutiles ou les ont subis, ne peuvent que regretter l'époque où la France, prônant la paix, n'avait jamais été aussi grande.

Raymond Césaire

L'Afrique est notre avenir

Rapport d'information de MM. Jeanny LORGEUX et Jean-Marie BOCKEL, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées n° 104 (2013-2014) 29 octobre 2013



A quelques jours du prochain Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique, la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a souhaité faire un bilan de notre présence sur ce continent hier isolé, aujourd'hui convoité.

Le paradoxe de la situation actuelle est que la France, après avoir été un des seuls pays à avoir eu, après les indépendances, une politique africaine, semble aujourd'hui être dépourvue de stratégie à long terme sur ce continent. Les Chinois, les Indiens, les Brésiliens, les Américains, les Marocains, les Turcs, ont défini des stratégies africaines qu'ils mettent méthodiquement en oeuvre.

La France semble naviguer à vue. L'intervention exemplaire au Mali ne doit pas faire illusion. Alors qu'une partie de l'Afrique subsaharienne connaît une croissance et une transformation sans précédent et que l'autre partie demeure dans le sous-développement, la présence de la France est en recul, alors même que la demande de son implication reste forte.

Or une Afrique de 2 milliards d'habitants à 14 km du sud de l'Europe avec autant d'opportunités et de risques devrait être une préoccupation centrale. C'est pourquoi la France et l'Europe se doivent de participer aux côtés des pays africains à la transformation de ce continent vers un modèle de développement plus durable, plus sûr et mieux partagé. L'Afrique de demain pourrait être un formidable moteur de croissance pour l'Europe et, à l'inverse, son échec serait un cauchemar.

A l'issue de 8 mois de travail, un diagnostic complet, détaillé, des mutations en cours en Afrique subsaharienne et de nos relations avec les pays qui la composent a été établi. Ce rapport définit 10 priorités et 70 mesures pour relancer les relations de la France avec les pays africains dans un partenariat d'égal à égal, fondé sur des intérêts communs, dans les domaines économiques, culturels, de défense et de développement.



Jeanny LORGEUX



Jean-Marie BOCKEL

L'Afrique est notre avenir
N° 104

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

Enregistré à la Présidence du Sénat le 29 octobre 2013

RAPPORT D'INFORMATION FAIT au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées par le groupe de travail sur la présence de la France dans une Afrique convoitée,

Par MM. Jeanny LORGEUX et Jean-Marie BOCKEL, Co-présidents, Mme Kalliopi ANGO ELA, MM. René BEAUMONT, Jean-Pierre CANTEGRIT, Jean-Pierre DEMERLIAT, Jean-Paul FOURNIER, Jacques GILLOT, Robert HUE, Christian NAMY, Jean-Claude PEYRONNET, Bernard PIRAS, Gilbert ROGER

10 PRIORITÉS ET 70 MESURES pour relancer les relations de la France avec les pays africains fondées sur des intérêts communs dans un partenariat renoué

Première priorité : Tenir un autre discours sur l'Afrique et définir une stratégie ambitieuse et cohérente : il s'agit de quitter le « vieux récit » sur une Afrique du passé, comprendre et mettre en valeur les mutations économiques en cours, développer un narratif plus juste des liens unissant la France à des pays africains qui ne sont pas seulement partie prenante de notre histoire, mais aussi des éléments clés de notre avenir.

1) Définir la relation de la France aux pays africains d'abord en fonction de nos intérêts partagés : des millions de Français qui sont d'origine africaine, ou vivent ou ont vécu en Afrique, des intérêts économiques et stratégiques, un enjeu pour la sécurité de la France comme de l'Afrique.

2) Se départir des préventions postcoloniales et assumer le fait que l'Afrique n'est pas seulement partie prenante de

notre histoire, mais aussi un élément clé de notre avenir.

3) Établir une stratégie africaine de la France sous la forme d'un Livre blanc sur l'Afrique en associant des membres représentant le Parlement, les administrations, les opérateurs, les ONG intervenant en Afrique et des personnalités qualifiées françaises, étrangères et notamment africaines.

4) Créer un programme de soutien «pour une écriture franco-africaine d'une histoire partagée» afin de promouvoir le travail d'équipes mixtes franco-africaines sur l'étude de notre histoire commune.

5) Poursuivre l'ouverture des archives sur la période coloniale.

Deuxième priorité : Améliorer le pilotage de la politique africaine et la cohérence des actions menées sur le terrain.

Devant le constat d'une politique éclatée à tous les niveaux, le groupe de travail souhaite renforcer le pilotage de la politique africaine. En dehors du Livre blanc dont l'objectif est de fédérer toutes administrations sur des objectifs communs, il propose :

6) De créer un ministère de la coopération internationale et du développement de plein exercice rassemblant les services concernés du ministère des affaires étrangères et du ministère des finances.

7) D'instaurer une structuration régionale de notre dispositif diplomatique avec la nomination d'ambassades chefs de file régionaux et la mise à jour régulière de «stratégies-régions» validées au niveau interministériel.



8) D'étudier la possibilité dans certains pays de mutualiser notre dispositif diplomatique avec certains partenaires européens afin de constituer des ambassades communes.



9) De mettre en place une cellule de haut niveau en charge de la gestion civilo-militaire des situations de crise afin d'assurer une véritable coordination entre les responsables du développement et de la sécurité là où la France est présente. Cette cellule aura pour fonction de coordonner les actions de prévention des crises ou de gestion des situations post-crisis afin de favoriser le rétablissement des services publics et privés essentiels au fonctionnement normal d'un pays.

Troisième priorité : Renforcer nos liens économiques avec l'Afrique qui décolle.

Le groupe de travail estime qu'il faut désormais accentuer notre regard sur les opportunités économiques qu'offre le décollage d'une partie du continent africain. Pour cela, il propose de :

10) Structurer une démarche internationale par géographies et par secteurs qui correspondent aux besoins des marchés africains, renforcer nos moyens de soutien aux entreprises dans les pays les plus dynamiques tels que l'Afrique du Sud, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, et le Kenya, mais également l'Éthiopie, le Ghana, le Botswana, la Tanzanie ou le Mozambique

11) Développer la pratique du portage des PME par les grands groupes présents sur le continent dans une démarche adaptée aux réalités africaines.

12) Développer des stratégies de conquête des marchés africains par le bas de la Pyramide et créer avec Proparco un fonds d'investissement en partenariat public-privé sur ce type de stratégie « le bas de la Pyramide» impliquant des nouvelles technologies et des entreprises françaises.

13) Mettre fin à l'hémorragie des services économiques en Afrique, établir des stratégies régionales avec l'ensemble des services intervenant dans le domaine économique, renforcer les synergies entre Ubifrance, les Missions économiques, les Chambres de Commerce et d'Industries (CCI), en France et à l'étranger (Uccife), les conseillers du Commerce extérieur de la France (CCEF), Oséo, Coface, Pacte PME International, et les Opérateurs spécialisés du commerce international (OSCI). Soutenir les postes dépourvus de service économique ou de soutien commercial.

14) Inscrire dans le COM de l'AFD un mandat dans le cadre de sa mission au service du développement de dialogue avec les entreprises privées et les bureaux d'études français et de promotion de l'économie française autour de l'expertise.

15) Fixer à PROPARGO des objectifs de co-investissement avec des entreprises françaises et soutenir son développement en renforçant ses fonds propres et lui garantissant une plus grande autonomie organique par rapport à l'AFD.

16) Plaider au sein de l'OCDE et du G20 pour une clause de réciprocité sur l'ouverture des marchés financés par l'APD afin de pousser les pays émergents à délier leurs financements ou, le cas échéant, à exclure leurs entreprises des appels d'offres financés par l'APD.

17) Renforcer les exigences environnementales et sociales dans les dossiers d'appel d'offres pour les marchés financés par la coopération française afin de permettre aux bénéficiaires de ces financements d'éliminer, au stade de la pré-qualification et de l'évaluation des offres, des entreprises ou des propositions qui ne seraient pas conformes techniquement sur le volet responsabilité sociale et environnementale et de sanctionner une entreprise qui ne respecterait pas ses engagements lors de l'exécution de son marché.

18) Faire établir par le Comité pour les métaux stratégiques (COMES) et le SGDSN une étude des intérêts de la France en Afrique en matière d'approvisionnement stratégique et prendre en compte les conclusions de cette étude dans la définition de notre stratégie africaine.



19) Engager le processus formel d'adhésion à l'initiative sur la transparence dans les industries extractives (ITIE).

20) Engager la transposition par la France des dispositions des directives comptables concernant certaines obligations pour les entreprises extractives européennes de publier pays par pays et projet par projet les revenus tirés de l'exploitation des ressources extractives versés à des Etats et définir une stratégie d'exemplarité des entreprises publiques françaises intervenant dans ce domaine en Afrique.

21) Soutenir les initiatives et les programmes des banques multilatérales de développement dans le domaine des industries extractives.

22) Renforcer notre coopération en faveur du renforcement de capacité au profit des programmes de l'UEMOA et notamment du Programme Économique Régional (PER).

23) Veiller à ce que la conclusion des Accords de partenariat économique (APE) ne nuise pas à l'intégration régionale, inviter la Commission européenne à faire preuve de plus de souplesse dans les négociations d'accords de partenariat économique régionaux afin de déboucher sur un aboutissement positif et un renforcement de la coopération européenne en faveur de l'intégration.

Quatrième priorité : Contribuer à la stabilité et la sécurité du continent.



Le groupe de travail demande le maintien, en accord avec les États concernés, des points d'appui

existants en Afrique pour les forces déployées dans la bande sahélo-saharienne et sur les façades est et ouest africaines afin de contribuer activement à la sécurité de ce continent. Il souhaite que des actions de coopération structurelle et opérationnelle permettent la consolidation des capacités militaires et des architectures de sécurité sous-régionales africaines dans le cadre de l'Union africaine et, le cas échéant, la mise en oeuvre des résolutions des Nations unies et la protection des ressortissants français. Il propose que ces déploiements soient adaptés afin de disposer de capacités réactives et flexibles en fonction de l'évolution des besoins. Il préconise que soit dédiés de

façon visible quatre pôles à la coopération avec les quatre organisations régionales, à Libreville avec la brigade centre de la CEEAC, à Dakar avec la brigade de

l'ouest de la CEDEAO, à la Réunion avec la brigade sud de la SADC et à Djibouti face à l'IGAD afin d'afficher aux yeux des opinions publiques africaine et française le sens africain de la présence militaire française sur ce continent. Cette priorité se traduit donc par 7 mesures :

24) Maintenir huit points d'appui militaire en Afrique : Abidjan, Dakar, la zone (Mali, Niger, Burkina-Faso), Libreville, Ndjamena, Bangui, Djibouti, et l'île de la Réunion.

25) Dédier quatre points d'appui militaire à la coopération avec les 4 organisations régionales, à Libreville avec la brigade centre de la CEEAC, Dakar avec la brigade de l'ouest de la CEDEAO, la Réunion avec la brigade sud de la SADC et Djibouti avec l'IGAD, afin d'afficher clairement la volonté française de participer à l'architecture de sécurité africaine.

26) Ouvrir les pôles de coopération français à des participations de partenaires européens et internationaux à l'instar de ce qui a été fait pour les écoles nationales à vocation régionale (ENVR).



27) Dépasser la distinction entre OPEX et forces prépositionnées au profit d'un dispositif global où les effectifs de chaque base évoluent en fonction des besoins avec un repositionnement autour du Sahel et dans les pays accueillant une forte présence de ressortissants français.

28) Doter chaque point d'appui de moyens de coopération structurelle et opérationnelle aussi bien en bilatéral qu'au niveau régional ainsi que la possibilité d'une projection en cas de crise.

29) Renforcer les crédits de la direction de la coopération

de sécurité et de défense (DCSD) et développer les ENVR avec des financements croisés de l'ensemble des ministères concernés et un recours croissant aux financements européens, multilatéraux, voire à des partenariats avec des pays qui partagent notre vision de l'Afrique, comme le Canada, ainsi qu'à des financements des pays africains qui en ont les moyens.

30) Renforcer les moyens de suivi et de coopération avec l'Union africaine en redéployant des effectifs vers l'ambassade d'Addis Abeba et en consacrant de l'assistance technique ou des projets bien ciblés de renforcement de capacité.



Cinquième priorité : Promouvoir le pluralisme politique.

Tout en conservant à l'esprit les exigences de stabilité du continent, le groupe de travail estime que, sur le long terme, la démocratie, les droits de l'homme, le pluralisme, et l'éthique sont des facteurs d'épanouissement des populations et de cohésion sociale et politique. C'est pourquoi il propose dans le prolongement du discours de la Baule de renouveler le discours français sur la démocratie en centrant ce discours non sur la procédure formelle d'élections, mais sur la notion de pluralisme et de contre-pouvoirs. Il souhaite également tirer les leçons pour notre diplomatie des printemps arabes et d'un dialogue trop exclusivement centré sur l'Etat. Pour cela il propose de renforcer le dialogue avec les sociétés civiles, notamment à travers les ONG et les collectivités territoriales françaises. Ces deux derniers acteurs ont tissé des liens sans équivalent avec les populations et les territoires africains.

Cette priorité se traduit donc par 4 mesures :

31) Intégrer dans les discours français sur l'avenir de l'Afrique un discours renouvelé sur la notion de pluralisme et de contre-pouvoirs.

32) Aider à la constitution de fondations en faveur de la vigilance citoyenne, des contre-pouvoirs, des médias, des parlements, et de la « société civile ».

33) Renforcer le dialogue avec les sociétés civiles et poursuivre l'engagement de doublement du montant de l'aide qui transite par les ONG.

34) Soutenir les actions de coopération décentralisée en faveur de l'Afrique et étendre le dispositif de la loi Oudin-Santini aux ordures ménagères pour financer des actions

de coopération dans ce domaine dans une Afrique en urbanisation rapide.

Sixième priorité : Moderniser notre coopération au développement.

Constatant que l'enjeu n'est pas de construire une coopération d'héritage, mais de construire une coopération dont la France et l'Afrique ont besoin, le groupe de travail propose à la fois une réallocation des moyens et une rationalisation du dispositif.

S'agissant des moyens : le groupe de travail estime qu'il faut redresser l'équilibre des contributions bilatérales et multilatérales de façon à retrouver un niveau d'intervention bilatérale sous forme de subventions supérieur à 500 millions à la fin du triennum budgétaire par redéploiement et développement des financements innovants. Il propose également un renforcement des fonds propres de l'AFD et la suppression du plafond des effectifs d'un établissement qui ne bénéficie d'aucune subvention de fonctionnement et finance son activité grâce à son résultat bancaire.

Sur le plan institutionnel, en dehors de la création d'un ministère de plein exercice, qui exercerait la responsabilité des programmes budgétaires, qui sont actuellement gérés, l'un par Bercy, l'autre par le Quai d'Orsay, le groupe de travail propose de simplifier l'organisation du réseau de coopération, de poursuivre la réforme de 1998 et de la mener à son terme, en poursuivant les transferts de compétence opérationnelle au profit de l'AFD et en mettant fin à la double compétence des SCAC et des agences de l'AFD, afin de renforcer la cohérence des actions à mener et de réduire le coût du réseau.

Cette priorité se traduit donc par 14 propositions :

35) Confier à un ministère de la coopération internationale et du développement la responsabilité des programmes 110 et 209 et les services qui les gèrent.

36) Simplifier l'organisation du réseau en mettant fin à la double compétence des Services de coopération et d'action culturelle (SCAC) et des agences de l'AFD et réduire ainsi son coût en s'appuyant principalement sur les agences de l'AFD sous l'autorité des ambassadeurs.

37) Poursuivre les transferts de compétence opérationnelle au profit de l'AFD de façon à ce que les Fonds de solidarité prioritaire (FSP) (hors domaine strictement régalién (police et justice)) soient gérés par l'AFD.

38) Mutualiser des fonctions support entre les représen-

tations des instituts de recherche pour le développement dans un même pays des opérateurs du développement.

39) Resserrer le réseau des opérateurs de recherche pour le développement autour de représentants régionaux, responsables d'une agence.



40) Mieux intégrer les besoins opérationnels dans la programmation des organismes de recherche pour le développement.

41) Redresser l'équilibre des contributions bilatérales et multilatérales de façon à retrouver un niveau d'intervention sous forme de subventions supérieures à 500 millions à la fin du triennum budgétaire.

42) Accroître la part de la taxe sur les transactions financières (TTF) française affectée à la coopération.

43) Achever le processus d'adoption de la taxe sur les transactions financières européenne et s'assurer qu'une partie sera consacrée à la solidarité internationale.

44) Poursuivre le travail de conviction pour l'adoption d'une transactions financières au niveau mondial.

45) Consacrer le rééquilibrage de l'aide bilatérale en partie à de l'aide projet sous forme de dons destinés aux pays pauvres prioritaires et en partie aux financements d'expertises en amont des projets.

46) Procéder à un renforcement comptable des fonds propres de l'AFD.

47) Intégrer un nouvel accord sur une diminution de la distribution des dividendes dans le prochain contrat d'objectifs et de moyens.

48) Supprimer la détermination en valeur absolue des effectifs de l'AFD.

Septième priorité : promouvoir l'expertise technique française.

L'Afrique bénéficie aujourd'hui d'un afflux de capitaux privés et publics, si bien que l'avantage comparatif de bailleurs de fonds relativement modestes comme la France est aujourd'hui la diffusion à travers ces financements d'une expertise pertinente, performante, compétitive et adaptée aux enjeux de développement de l'Afrique. Cette

expertise est un enjeu de développement et d'influence. Elle permet de déployer dans ce continent des normes, des habitudes et des valeurs qui peuvent nous lier aux pays africains et favoriser les échanges à la fois intellectuels et commerciaux. Or, dans ce domaine, la France avance en ordre dispersé aussi bien en matière de financement que d'opérateurs.

Le Groupe de travail propose de :

49) Créer un fonds dédié à l'expertise internationale géré par l'AFD et destiné à des opérateurs privés ou publics français qui rassemblent l'ensemble des financements dédiés à l'expertise à l'international, mieux articuler les instruments d'aide liée et définir une stratégie géographique et sectorielle pour les assistants techniques.

50) Regrouper dans un groupement d'intérêt public tous les opérateurs d'expertise technique publics.

Par ailleurs, le groupe de travail propose en matière de coopération au développement :

51) D'établir un bilan de nos modes d'intervention dans les pays fragiles à faible maîtrise d'ouvrage et de définir une méthodologie adaptée.

52) De relancer les dispositifs de capital investissement dans les PME en redynamisant le Fonds d'investissement et de soutien aux entreprises en Afrique (FISEA).

53) De créer une alliance avec les pays africains en vue des prochaines négociations sur le climat.

54) De développer des coopérations triangulaires en collaboration avec des partenaires sans passé colonial (Canada, Australie...), avec les émergents démocratiques (Afrique du Sud, Brésil, Inde), comme avec la Chine.



Huitième priorité : Renforcement de notre action en faveur de la francophonie.

Le groupe de travail constate qu'il n'y aura pas de dividendes démographiques automatiques si nous ne formons pas des maîtres d'école dans les pays francophones. C'est pourquoi il estime qu'il faut absolument établir un véritable diagnostic sur l'état de la Francophonie

en Afrique et renforcer notre participation au partenariat mondial pour l'éducation, et promouvoir des partenariats public-privé en faveur du développement de systèmes de formation professionnelle francophone qui répondent directement aux besoins des pays africains. Cette priorité se traduit par 5 propositions :

55) Renforcer sa participation au Partenariat Mondial pour l'Education.

56) Promouvoir des partenariats public-privé en faveur du développement de système de formation professionnelle en Afrique.

57) Créer une université francophone pilote à l'image de l'université Paris-Sorbonne-Abou Dhabi.

58) Encourager le développement de thèses en cotutelle franco-africaine.

59) Développer des universités numériques en coordination avec les partenaires francophones.

Nuvième priorité : rétablir une cohérence entre notre politique d'influence et notre politique migratoire.

Il y a eu ces dix dernières années une incohérence entre notre politique d'influence, qui visait à former et à tisser des liens forts avec les élites africaines, et notre politique migratoire qui a détourné de la France non seulement des étudiants, mais également des artistes et des hommes d'affaires.

Le groupe de travail propose d'assouplir le code de l'entrée et du séjour des étrangers de façon à instaurer des visas pluriannuels calqués sur la durée des études, à permettre l'exercice d'une première expérience professionnelle pour les étrangers juste diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur français, et enfin d'accorder un visa illimité aux étudiants ayant obtenu un doctorat en France.

Ces réformes doivent être accompagnées notamment d'une redynamisation de la politique d'accueil des personnalités d'avenir, de la gestion du réseau des anciens élèves des lycées français à l'étranger.

S'agissant de l'immigration économique, ou de celle en provenance de zones désertées par le développement ou soumises à des régimes autoritaires comme l'Erythrée, le groupe de travail souligne que la solution de long terme réside dans le développement harmonieux de l'Afrique, mais qu'en attendant, il faut renouer le dialogue avec les pays d'origine sur les questions migratoires et adopter

des positions et des politiques cohérentes au niveau européen.

60) Modifier le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) visait à favoriser les conditions d'exercice des premières années d'expérience professionnelle -expérience qualifiante- pour les étrangers tout juste diplômés d'un établissement d'enseignement supérieur français.

61) Instaurer des visas pluriannuels, calqués sur la durée des études.

62) Élaborer dans chaque ambassade un plan d'accueil des demandeurs de visas.

63) Redynamiser la politique d'accueil de personnalités d'avenir

64) Développer le dispositif «Quai d'Orsay/Entreprises »

65) Entreprendre une gestion dynamique du réseau des anciens élèves des Lycées français à l'étranger et des anciens boursiers etc.

66) Relancer le dialogue avec les pays d'origine sur les questions migratoires, avec la constitution de groupes de suivi paritaires et définir des positions et des politiques cohérentes au niveau européen.

67) Redéfinir une stratégie de promotion du développement solidaire.

Dixième priorité : Définir une stratégie africaine de la France dans les instances multilatérales et européennes.

Le groupe de travail estime qu'il faut convaincre nos partenaires européens qu'une Afrique de 2 milliards d'habitants à 14 km du sud de l'Europe avec autant d'opportunités et de risques devrait être une préoccupation centrale de l'Europe. Il souligne que la France n'a pas de stratégie globale dans les instances européennes et multilatérales, ce qui l'empêche évidemment d'avoir une stratégie concertée sur les questions africaines :

68) Définir une stratégie africaine de la France dans les instances européennes.

69) Définir une stratégie française en faveur de l'Afrique dans les instances multilatérales.

70) Promouvoir la voix de l'Afrique dans la gouvernance mondiale.

La Conférence France-Afrique et le rapport Védrine

Faciliter l'obtention de visas par les hommes d'affaires africains, mobiliser la diaspora africaine, sécuriser l'investissement français : l'ex-ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine a présenté le 4 décembre des propositions pour renverser la tendance au recul de la France sur les marchés en pleine croissance de l'Afrique. «Le diagnostic est évidemment sévère : la France perd des parts de marché dans toutes les zones où elle était fortement implantée pour des raisons historiques et elle n'en gagne presque pas ailleurs», a déclaré Hubert Védrine.



«Entre 2000 et 2011, la part de marché de la France au sud du Sahara a décliné de 10,1 % à 4,7 %», constate un rapport qu'il présente à l'occasion d'un forum franco-africain organisé par le ministère de l'Économie et l'organisation patronale française Medef, avant un sommet prévu en fin de semaine à l'Élysée. Parmi quinze propositions, la mission suggère de «rénewer les procédures de visas économiques et leur mise en oeuvre».

«Entre 2000 et 2011, la part de marché de la France au sud du Sahara a décliné de 10,1 % à 4,7 %», constate un rapport qu'il présente à l'occasion d'un forum franco-africain organisé par le ministère de l'Économie et l'organisation patronale française Medef, avant un sommet prévu en fin de semaine à l'Élysée. Parmi quinze propositions, la mission suggère de «rénewer les procédures de visas économiques et leur mise en oeuvre».

« Faible efficacité du dispositif français »

Les témoignages sont sévères : «Tous les acteurs économiques français et africains rencontrés par la mission lui ont fait part des difficultés systématiques pour l'obtention de visas, la lourdeur bureaucratique des procédures et les vexations subies.» «La faible efficacité du dispositif français (vétusté du système d'information, délais de traitement, absence de démarche à distance...), les délais accordés, le manque d'égards et de transparence unanimement décriés témoignent à la fois d'un désintérêt pour l'économie africaine et d'un manque de compréhension du visa comme arme économique», poursuit le rapport de près de 200 pages.

Hubert Védrine appelle par ailleurs à «relancer les relations administratives et politiques de haut niveau de l'État français vers le continent africain» et à «mieux associer la diaspora africaine et les collectivités locales à la politique économique africaine de la France». Il invite Paris à attirer les capitaux africains et à drainer l'épargne des diasporas vers l'investissement en Afrique.

Les propositions, dont certaines sont très concrètes, concernent aussi l'éducation. La mission suggère «d'établir des frais d'inscription significatifs pour les étudiants étrangers en France et d'en diriger le produit, partiel ou total, vers un programme de bourses d'excellence, dont la priorité sera donnée au continent africain». Le but de la mission était

«d'aborder les choses sous l'angle économique», a expliqué l'ancien ministre. «Les Africains, notamment toute la zone francophone, sont un peu las des polémiques franco-françaises sur la politique africaine de la France», a-t-il ajouté.

Rapport « Afrique France : un partenariat pour l'avenir » remis par Hubert Védrine 04/12/2013

Le rapport « Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France », co-écrit par Hubert Védrine, a été remis à Pierre Moscovici lors de la conférence de Bercy qui s'est tenue le 4 décembre.

La conférence de Bercy « Pour un nouveau modèle de partenariat économique entre l'Afrique et la France » est organisée par le ministère de l'économie et des finances en partenariat avec le MEDEF International dans le cadre des manifestations du Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique. C'est à cette occasion qu'a été remis le rapport « Un partenariat pour l'avenir ». Le document présente 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France.

Le rapport « Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France » a été rédigé, à la demande de Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, par cinq personnalités françaises et franco-africaines du monde politique et économique : Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étrangères, Hakim El Karoui, Jean-Michel Severino, Tidjane Thiam, Lionel Zinsou.

Un partenariat pour l'avenir : 15 propositions pour une nouvelle dynamique économique entre l'Afrique et la France



Créer une nouvelle dynamique économique Afrique-France

Quinze propositions

1. Poursuivre et amplifier les mesures révisant la politique française de visas économiques afin de faciliter la circulation des acteurs économiques entre la France et l'Afrique ;
2. Relancer la formation du capital humain, la coopération universitaire et de recherche, les échanges intellectuels et les orienter vers le développement ;
3. Soutenir le financement des infrastructures en Afrique ;
4. Réduire le coût de mobilisation des capitaux privés et des primes de risques appliquées à l'Afrique ;
5. Contribuer au renforcement des capacités de financement de l'économie africaine ;
6. Augmenter les capacités d'intervention de l'union européenne en faveur de l'Afrique ;
7. Susciter des alliances industrielles franco-africaines dans des secteurs clés pour les économies française et africaine : agriculture, énergie, transport, développement urbain, biens de grande consommation, numérique, industries culturelles, santé, tourisme et sécurité ;
8. Promouvoir l'économie responsable et l'engagement sociétal des entreprises ;
9. Accompagner l'intégration régionale de l'Afrique ;
10. Renforcer l'influence de la France en Afrique ;
11. Réinvestir au plus vite la présence économique extérieure française en Afrique subsaharienne ;
12. Intensifier le dialogue économique entre l'Afrique et la France ;
13. Favoriser l'investissement des entreprises françaises en Afrique ;
14. Faire de la France un espace d'accueil favorable aux investissements financiers, industriels, commerciaux et culturels africains ;
15. Créer une fondation publique-privée franco-africaine qui sera le catalyseur du renouveau de la relation économique entre la France et l'Afrique.

Aide au développement

Avec près de 10 milliards d'euros par an (9,348 ME en 2011), la France est le quatrième contributeur mondial d'Aide publique au développement (APD). Elle est le deuxième contributeur en pourcentage du Revenu national brut (RNB), avec 0,46%. L'Afrique est le premier bénéficiaire de l'APD française (55%), et en particulier l'Afrique subsaharienne (41%). La France est également le deuxième contributeur (le premier européen) au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. La France contribue ainsi, par exemple, à fournir des traitements contre le sida à 4,2 millions de personnes et des traitements antituberculeux à 9,7 millions de personnes.

Les Journées européennes du développement (26 et 27 novembre 2013)

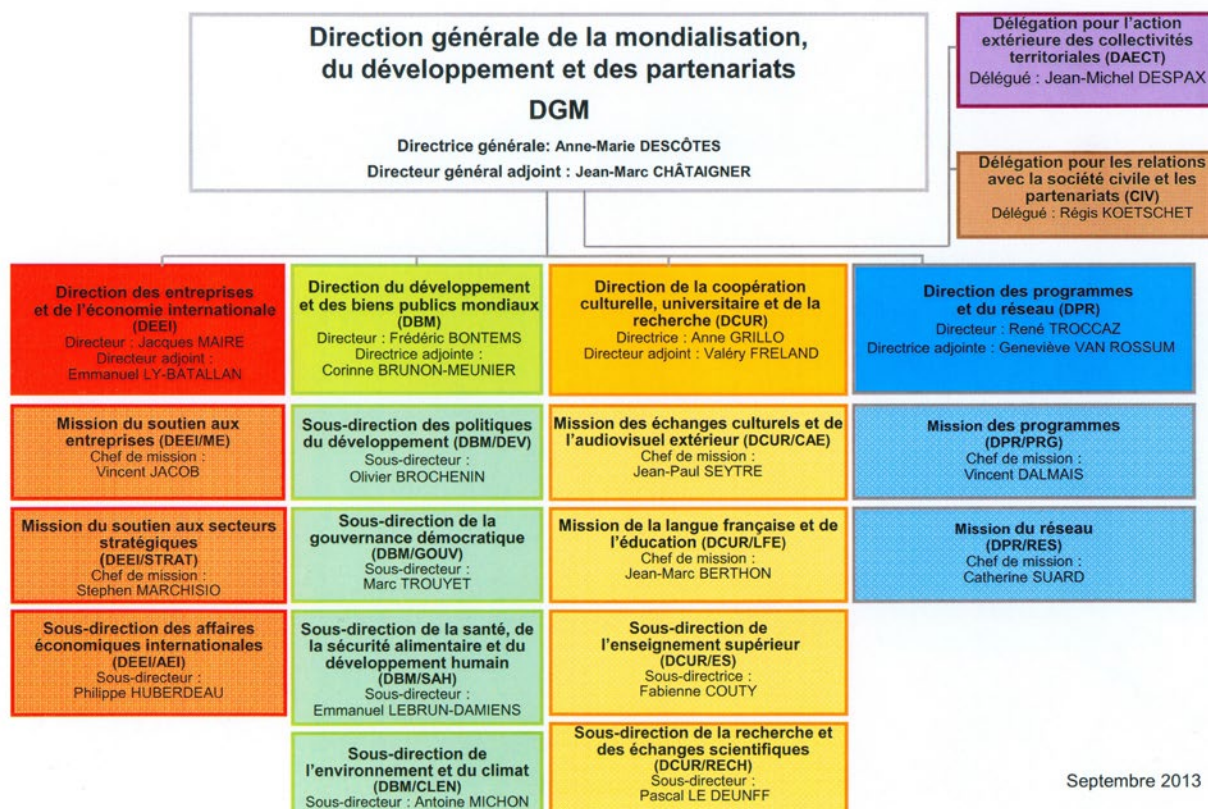
La huitième édition des Journées européennes du développement (JED) se sont déroulées les 26 et 27 novembre 2013 sur le thème «une vie décente pour tous d'ici à 2030 : construire un consensus pour un nouvel agenda du développement». Organisées par la Commission européenne, les JED sont devenues au fil des ans le forum incontournable de la coopération internationale au développement. Les débats étaient organisés autour des 4 thèmes suivants :

- Renforcer les efforts pour des conditions de vie décentes ;
- Soutenir les droits et les valeurs universelles ;
- Assurer un développement inclusif et durable ;
- Vers un nouveau partenariat pour le développement ?

Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement, est intervenu le 27 novembre aux côtés du commissaire européen au développement, Andris Piebalgs, lors du panel organisé par le ministère des Affaires étrangères, la Fondation pour les études et recherches internationales (FERDI), l'Agence japonaise de coopération internationale et l'ONG européenne CONCORD sur le thème «Comment mieux mobiliser les ressources pour le développement ?».

Anne-Marie Descôtes, directrice générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, participait le 26 novembre au panel «Conclure et aller au-delà des OMD sur la santé», et Frédéric Bontems, directeur du développement et des biens publics mondiaux, a pris part aux côtés du commissaire européen pour l'action climatique, Connie Hedegaard, au panel organisé par la direction générale du climat de la Commission européenne le 27 Novembre sur le thème «Éradication de la pauvreté et changement climatique».

L'Agence française pour le Développement (AFD) a co-organisé, le 27 novembre, deux panels de haut niveau sur la sécurité alimentaire et sur l'aide au commerce. Par ailleurs, l'AFD a coordonné deux sessions de réflexion qui sont venues nourrir le débat des panels sur le financement du développement au-delà de l'APD et sur le climat.



NELSON ROLIHALLA MANDELA et BARACK OBAMA, même combat ou même philosophie ?

Les dix jours qu'ont duré les funérailles officielles puis l'inhumation, conforme à la coutume du peuple tembu, de Nelson Mandela, ont donné lieu à un spectacle mondial dont les médias de chaque pays se sont accaparés les images. Ils l'ont fait avec plus ou



moins de bonheur pour leur scène politique individuelle (les deux Présidents français, suivis des deux anciens premiers ministres, la poignée de mains d'Obama à Raul Castro et sa photo avec la première ministre danoise, l'ovation à Mugabe et les murmures contre Jacob Zuma). Avec ses longueurs et la pluie de saison qui les accompagnaient, ces obsèques auxquelles peu de sud-africains blancs paraissent avoir assisté, ont traduit tout à la fois l'extraordinaire vitalité et la complexité de la nation arc-en-ciel.

Au cours de l'hommage mondial au stade de Soweto et parmi les multiples interventions destinées à rappeler les qualités et les mérites du disparu, c'est le discours aux accents messianiques de Barack Obama et l'ovation qu'il a suscitée qui ont apporté à la cérémonie la dimension universelle qu'on pouvait en attendre. Barack Obama (dont le prénom apparaît tout aussi insolite que celui de Nelson choisi à l'époque par l'illustre défunt) a d'abord rappelé que Mandela, né pendant la seconde guerre mondiale, garçon turbulent mais admirateur de Gandhi, contemporain de Kennedy, aurait pu bâtir une nation digne de Lincoln, s'il n'était resté en prison pour défendre la justice contre l'apartheid. Il a rappelé combien le jeune démocrate qu'il était, s'était lui-même retrouvé associé à la lutte pour les droits civiques menée dans les années soixante aux côtés du Pasteur Martin Luther King.

La perfection de justice constamment recherchée par Mandela et ses compagnons dans leur lutte, les a amenés à refuser toute faiblesse et compromission dans leur traitement au point d'influencer l'attitude même de leurs geôliers. Par la suite, c'est dans le même esprit qu'ils devaient préparer une constitution dans laquelle la protection des minorités serait tout aussi importante que le

droit de la majorité.

Revenant sur la capacité qu'avait eue Mandela à convaincre ses adversaires des deux camps, le Président américain a fait une analyse très philosophique de l'« Ubuntu » terme fréquemment employé dans le monde bantou pour désigner la conscience que doit

avoir chacun d'appartenir à un monde plus grand, une humanité en quelque sorte à construire ensemble. Barack Obama et sa femme Michèle, qu'il cite, ont conscience d'avoir pu, grâce à des personnalités comme Mandela et dans le grand pays qu'ils représentent, faire partie de ce système. Mais, souligne-t-il, nous ne devons pas juger du progrès de l'humanité à travers le niveau auquel nous sommes parvenus.

Barack Obama a terminé ce véritable « discours aux peuples du monde » représentés à Soweto, en se faisant le zélé de plus de paix et de justice. Se référant constamment à l'exemple de Mandela, Il a dénoncé des situations intolérables, la nécessité de bannir le cynisme et les complaisances. Il s'inscrit ainsi en héritier spirituel du grand homme dont il possède le même charisme.

Parmi les nombreux commentaires qui ont accompagné ces cérémonies on note celui d'Hubert Védrine qui a regretté qu'on n'ait pas rendu davantage justice à Frédéric de Klerk qui avait eu la lucidité et le courage d'entamer des discussions et avec qui il partagera le prix Nobel de la Paix en 1993.

Interrogé sur l'absence controversée d'Israël et sur une figure qui pourrait selon lui symboliser une personnalité se trouvant dans le monde actuel dans une situation comparable à celle de Mandela, Rony Brauman, ancien Président de MSF, n'a pas hésité pour sa part à mentionner Marouane Barghouty, incarcéré comme on le sait depuis 2002 dans une prison de haute sécurité en Israël. L'effet Obama irait-il jusqu'à convaincre l'allié privilégié ?

Raymond Césaire

DE NOUVEAUX BILLETS POUR LE PACIFIQUE

Nicolas de Sèze

A l'occasion de l'émission de nouveaux billets dans la zone Pacifique, AROM, s'inspirant du Magazine interne n° 90 de Juillet /août 2013 de la Banque de France, fait le point des dernières activités de nos Instituts d'émission des Outre-mer.

Historique de l'AFD, de l'IEDOM et de l'IEOM.

L'AFD est l'héritière de la Caisse centrale de la France Libre créée par l'ordonnance de Charles de Gaulle du 2 décembre 1941 à Londres. Le rôle de la caisse se limitait à celui d'un institut d'émission monétaire et du Trésor public. La caisse était chargée « d'émettre des billets au porteur et des monnaies métalliques ayant force libératoire dans les territoires désignés », ou d'« en autoriser l'émission » sur les territoires progressivement ralliés, ainsi que d'assurer le contrôle des changes.

Après la Seconde Guerre mondiale, Pierre Mendès France, ministre des Finances, décide de transformer la caisse en la chargeant du financement du développement économique et social de l'outre-mer. Elle devient la Caisse centrale de la France d'outre-mer (CCFOM) le 2 février 1944. Elle conserve toutefois son rôle d'institution d'émission monétaire.

À la suite de l'accession à l'indépendance de nombreuses colonies françaises, la Caisse centrale de la France d'outre-mer prend le nom de Caisse centrale de coopération économique (CCCE) en 1958 et perd progressivement ses missions monétaires aux profits de deux établissements publics, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) créé en 1959 et l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) créé en 1967, toujours parties intégrantes du groupe AFD aujourd'hui.

Le CCCE devient la Caisse française de développement (CFD) en 1992. Enfin, la réforme de la coopération française entreprise en 1998 transforme la CFD en Agence française de développement et en fait l'opérateur pivot de l'aide au développement française.

L'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (IEDOM) est une banque centrale déléguée qui exerce ses missions au sein d'une unité décentralisée, l'eurosysteme, composée de la banque centrale européenne et des banques centrales nationales.

L'IEDOM est notamment chargé d'assurer la continuité territoriale en matière monétaire par délégation de la Banque de France dans les cinq départements d'outre-mer et dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

L'IEDOM a été créé en 1959.

L'IEDOM est un établissement public national dont la dotation s'élève à 33,54 millions d'euros.

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM)

exerce les fonctions de banque centrale dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna).

L'IEOM a été créé en 1966 pour exercer le privilège de l'émission monétaire, précédemment dévolu dans les territoires français du Pacifique à la Banque de l'Indochine. Pour mener à bien ses missions, l'IEOM dispose de services centraux situés à Paris, et de trois agences implantées à Nouméa, Papeete et Mata'Utu.

L'IEOM est un établissement public national dont la dotation s'élève à 10 millions d'euros

À la découverte des nouveaux billets

Conçus en étroite concertation avec les autorités des trois collectivités du Pacifique, les nouveaux billets en F CFP valorisent, par leurs motifs et graphismes, le patrimoine culturel et naturel de chacun des territoires concernés.



Fréquence Banque — juillet/août 2013 — n° 90

► Assurer les missions de banque centrale
→ IEDOM, IEOM, être la banque centrale des quatre coins du monde ?

De la Guadeloupe à la Nouvelle-Calédonie, les outre-mer français sont vastes et variés. Pourtant, le besoin de banque centrale y est le même qu'en métropole. Garantir la qualité des billets en circulation, coter les entreprises, veiller à la sécurité des systèmes et moyens de paiement, assurer la protection des épargnants : autant d'enjeux pour les deux Instituts d'émission, qui exercent leurs missions en s'adaptant aux réalités locales.



NICOLAS DE SÈZE
directeur général de
l'IEDOM et de l'IEOM

IEDOM IEOM ÊTRE LA BANQUE CENTRALE DES QUATRE COINS DU MONDE ?

Focus Banque

« Intégrer les spécificités culturelles locales constitue un défi au quotidien. »

“

Du printemps 2011 au printemps 2012, Nicolas de Sèze a fait le tour du monde. Rien à voir avec un voyage d'agrément : le nouveau directeur général de l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) voulait prendre sur place la mesure des défis qui sont ceux d'une banque centrale dans les outre-mer et apprécier comment optimiser les synergies entre les deux Instituts et avec la Banque. Car celle-ci, à travers ces deux établissements publics, y est de facto présente. Mais de manière assez différente puisque les outre-mer relèvent de

deux zones monétaires différentes. D'un côté, la zone euro, dont font partie les départements d'outre-mer de l'arc antillais (Guadeloupe, Martinique) mais aussi la Guyane, La Réunion et Mayotte, sans oublier Saint-Pierre-et-Miquelon dans l'Atlantique nord. C'est la zone d'intervention de l'IEDOM, qui agit, selon les textes, « *au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France* ». De l'autre, c'est la zone du franc Pacifique (CFP), qui va de la Nouvelle-Calédonie à la Polynésie française en passant par Wallis-et-Futuna. Sur ces territoires, l'IEOM « *met en œuvre, en liaison avec la Banque de France, la politique monétaire de l'État* ».

/...

Focus Banque

IEDOM, IEOM, être la banque centrale des quatre coins du monde ?

1. INSTITUTS ET BANQUE DE FRANCE : DES LIENS ÉTROITS

« Gérer des monnaies différentes, nous adapter à des situations contrastées, intégrer les spécificités culturelles locales, et en même temps incarner l'unicité et la cohérence de l'action publique outre-mer, c'est tout cela qui constitue notre défi au quotidien », explique Nicolas de Sèze. Et cela passe notamment par des liens étroits avec la Banque. » Ainsi, c'est le gouverneur qui préside le Conseil de surveillance de l'IEDOM et celui de l'IEOM ; et la Banque compte trois représentants au Conseil de l'IEDOM et deux au Conseil de l'IEOM. Par ailleurs, une partie de l'encadrement des Instituts (une quinzaine de personnes) est constituée d'agents détachés de la Banque. Le personnel des Instituts, 380 personnes environ, est toutefois en majorité issu de l'Agence française de développement (AFD), ou recruté localement. Les agences de l'IEDOM et de l'IEOM sont évidemment de taille variable : une soixantaine d'agents à La Réunion contre moins d'une dizaine à Wallis-et-Futuna. Mais, dans tous les cas, la polyvalence s'impose : « À Saint-Pierre-et-Miquelon, le chargé des entreprises est également responsable de l'informatique tandis que le caissier est formé au surendettement, même si aucun dossier de surendettement n'a été jusqu'à présent déposé dans l'île », indique Nicolas de Sèze.

2. UNE NOUVELLE GAMME DE BILLETS EN FRANC PACIFIQUE

Dans les territoires couverts par l'IEOM, la grande affaire, ce sera pour l'an prochain. En effet, le 20 janvier 2014, de nouveaux billets en franc Pacifique seront introduits en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie et à Wallis-et-Futuna. Un « big bang », puisque les quatre billets de la nouvelle gamme seront lancés d'un coup. Les billets actuels avaient plus de quarante ans. Il devenait nécessaire de les moderniser et de les sécuriser grâce aux nouvelles technologies. Le gouverneur Christian Noyer, qui présidait le 11 juin le Conseil de surveillance de l'IEOM à Nouméa, a profité de cette occasion pour évoquer la sortie des nouveaux billets. Et dire quelques mots, sans éventer de secrets, de leurs nouveaux signes de sécurité. « Les nouvelles coupures sont en cours de fabrication. En tout, il nous aura fallu plus de quatre ans pour les concevoir, les mettre au point et les émettre », souligne Nicolas de Sèze. La graphiste est calédonienne : sélectionnée en 2011 à l'issue d'un concours organisé en Nouvelle-Calédonie, elle a travaillé en étroite collaboration avec les équipes de Chamalières. C'est en effet la direction générale de la Fabrication des billets qui produit les nouvelles

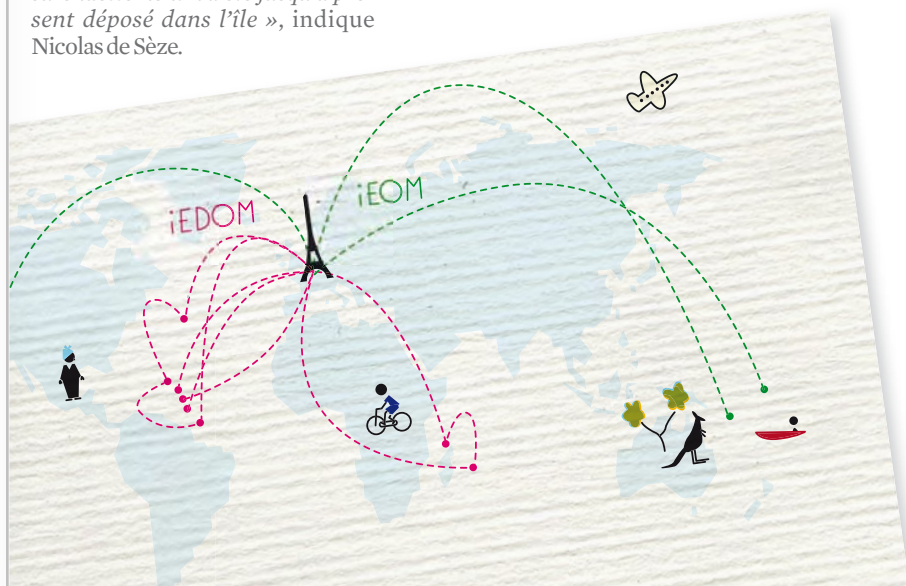


De gauche à droite, au centre culturel Jean-Marie Tjibaou de Nouvelle-Calédonie : Thierry Beltrand, directeur de l'agence IEOM de Nouméa, Christian Noyer, Nicolas de Sèze.

coupures. « Le billet intègre une forte charge symbolique, explique Nicolas de Sèze. Chacun des trois territoires doit « se retrouver » sur chacune des coupures. » Les nouveaux billets comportent donc chacun une face calédonienne et une face polynésienne ainsi que des signes représentatifs de Wallis et de Futuna. Les anciennes coupures continueront à circuler en parallèle jusqu'à fin septembre 2014 avant d'être retirées peu à peu, mais seront échangeables sans limitation de durée. Ce dossier s'est avéré très fédérateur et les différentes sensibilités, parfois vives, des territoires ont pu être prises en compte.

3. SURENDETTEMENT : UN PANORAMA DIFFÉRENCIÉ

Côté IEDOM, la question est traitée depuis longtemps comme en métropole : l'Institut gère le secrétariat de la commission de surendettement locale et les mêmes dispositions réglementaires s'appliquent qu'en métropole. Côté IEOM, c'est beaucoup plus récent : les textes étendant le dispositif à la Nouvelle-Calédonie ainsi qu'à Wallis-et-Futuna ont été pris en 2007. En Polynésie, cette extension nécessitait une « loi du pays », qui n'a été adoptée par le Territoire que début 2012. Et la première réunion de la commission de surendettement s'est tenue en novembre 2012, un démarrage mené avec l'aide d'agents de Nouméa venus former leurs collègues de Papeete. « C'est le Territoire qui rémunère l'IEOM pour ce service et non l'État, comme c'est le cas en métropole et dans le reste des outre-mer », précise Nicolas de Sèze,



Fréquence Banque — juillet/août 2013 — n° 90

avant de saluer les initiatives novatrices prises par la commission de Nouvelle-Calédonie : la signature de conventions avec des centres communaux d'action sociale pour accompagner les surendettés, et d'une charte avec les banques locales destinée à faciliter les relations avec leurs clients surendettés et à abaisser pour eux le tarif de certains services bancaires.

4. UNE ACTIVITÉ ACCRUE DE LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET DE PROTECTION DE LA CLIENTÈLE

Sur ce volet, c'est une action en profondeur qui est menée depuis fin 2011 avec le soutien de Danièle Nouy, secrétaire général de l'ACP, et de son adjoint, Édouard Fernandez-Bollo.

« Dans son rapport de 2011 sur la France, explique Nicolas de Sèze, le Groupe d'action financière (GAFI), l'organisme intergouvernemental qui lutte contre le blanchiment, avait souligné l'insuffisance des mesures de lutte anti-blanchiment outre-mer et la nécessité de bien identifier l'autorité publique chargée de traiter ces questions. C'est pourquoi nous avons créé début 2012 un poste de "conseiller ACP", confié à Philippe Goyhénèche. » L'équipe compte désormais trois

personnes et exerce, pour le compte de l'ACP ou de l'AMF, des missions de lutte anti-blanchiment, de contrôle des pratiques commerciales et de prévention de l'exercice illégal du métier de banquier ou d'assureur. Première épinglée ces derniers mois, une officine de Nouméa qui promettait des services bancaires alléchants. Après contrôle, la sanction est tombée, sous la forme d'un communiqué mettant en garde le public sur les conditions d'exercice du métier de banquier. En un peu plus d'un an, une vingtaine de contrôles sur place ont été réalisés, mais aussi des entretiens individuels approfondis avec les banquiers locaux et une dizaine d'actions de sensibilisation. Du jamais vu outre-mer avec une telle intensité !



Pour aller plus loin sur le sujet : www.iedom.fr et www.ieom.fr.

15 millions

C'est le nombre de nouveaux billets qui seront émis en 2014 par l'IEOM.

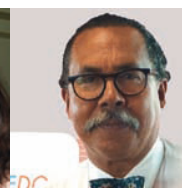
Sur le terrain...

Des mondes différents

Spécificités culturelles locales et relatif isolement : autant de paramètres à intégrer.



VALÉRIE MACABIES, responsable adjointe de la division Fiduciaire, Sécurité, Immobilier et Moyens généraux



CHARLES APANON, directeur de l'agence IEDOM pour la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy



PHILIPPE GOYHÉNÈCHE, conseiller ACP auprès du directeur général des Instituts

Quelles particularités votre activité revêt-elle par rapport à la métropole ?

VALÉRIE MACABIES.

Je m'occupe des aspects fiduciaires et logistiques pour les neuf agences des Instituts. Ce sont de petites équipes qui doivent pouvoir s'appuyer sur des partenaires très fiables. Nous avons ainsi retenu, par exemple, un fournisseur japonais pour renouveler le matériel de tri des billets des agences IEOM, car il est proche et capable d'intervenir rapidement.

CHARLES APANON.

L'agence de Guadeloupe compte 48 personnes.

Comme dans l'Hexagone, nous exerçons les trois grands métiers : fiduciaire, entreprises et surendettement. Mais nous avons aussi d'autres domaines d'intervention : études économiques et suivi des banques, contrôle interne, sécurité, etc., car nous sommes une petite structure régionale. Nous sommes très sollicités, il nous faut donc agir avec une grande rigueur.

PHILIPPE GOYHÉNÈCHE.

Mon activité ici est plus diversifiée que celle que j'exerçais à l'Acam puis à l'ACP. Car elle couvre la lutte anti-blanchiment, mais aussi le contrôle des

pratiques commerciales et participe à la lutte contre l'exercice illégal du métier de banquier et d'assureur. Et toutes les catégories d'assujettis : banques, changeurs manuels, intermédiaires en assurances, etc. J'interviens aussi pour le compte de l'AMF.

Quel est votre projet actuel le plus significatif ?

V. M. Le lancement de la nouvelle gamme de francs CFP en 2014, qui constituera une première depuis leur création, pour les plus anciennes coupures, en 1968. Même

si elles sont conscientes que les nouveaux billets seront plus sécurisés, les populations voient la disparition des anciens avec nostalgie. Nous devons donc adapter nos actions de communication selon chaque culture pour que les billets soient adoptés.

C. A. Notre objectif est de contribuer à la sortie de crise et nous y travaillons avec les autorités locales, les banquiers et les TPE. Nous avons aussi une réelle proximité avec la population. S'il y a moins de surendettement qu'en métropole, beaucoup plus de gens sont fichés au FICP et au FCC. D'où de nombreux exercices

du droit d'accès aux fichiers et rappels de la réglementation en vigueur.

P. G. Pour répondre aux remarques du GAFI, nous avons créé une structure qui permet à l'ACP d'avoir une vue d'ensemble des enjeux sur les zones ultramarines. La poursuite de notre travail va s'appuyer sur de nouvelles actions de sensibilisation des professionnels et de nouveaux contrôles sur place afin que les organismes financiers exercent leur métier dans un cadre légal et des conditions saines.





Lu dans la presse et dans les revues

Hélie de Saint Marc



(Extrait d'un article du Monde.)

Soldat d'un autre temps, baroudeur accompli, aristocrate policé, Hélie Denoix de Saint Marc est mort le 26 août à La Garde-Adhémar (Drôme) à l'âge de 91 ans. Ce militaire aura connu les honneurs dus à son combat de résistant comme à sa carrière d'officier avant que son implication dans le putsch d'Alger en avril 1961 ne caricature son engagement.

Né à Bordeaux le 11 février 1922, Hélie Denoix de Saint Marc est issu d'une lignée de notables périgourdins, noblesse de robe catholique attachée au droit et à la terre. Fils d'un héros de la Grande Guerre, cadet d'une fratrie de sept enfants, le jeune Hélie, au sortir de ses études au collège jésuite bordelais de Saint Joseph de Tivoli, hésite entre les vœux monastiques et l'armée. C'est la seconde option qui l'emporte. Hanté par les martyrs chouans, les pionniers de l'aventure coloniale et la geste naissante de l'aéropostale, il fait sienne la devise de Guynemer « Faire face ». La débâcle de 1940 le stupéfie. Aussi rejoint-il tout naturellement dès mars 1941 la Résistance et le réseau Jade-Amicol comme agent de liaison. Arrêté en juillet 1943, il est déporté à Buchenwald puis à Langenstein. Sur-

vivant par miracle, il git inconscient dans une baraque-mouroir quand les Américains libèrent le camp en avril 1945.

Rétabli, il entre à l'école militaire de Saint-Cyr. Muré dans le silence comme nombre de rescapés des camps, il est ébloui par la vie mais se sent débiteur de ceux qui ne sont pas revenus. Aussi décide-t-il de rechercher la fraternité qui lui a fait surmonter les épreuves. Il choisit d'entrer en décembre 1947 dans la Légion étrangère dont il ne cessera jamais de célébrer la grandeur.

A la tête de son unité il plonge dans le brasier indochinois avec le 3ème régiment étranger d'infanterie. Apprenant la langue des autochtones et interrogeant les prisonniers vietminhs pour percer leurs motivations comme leurs méthodes. Un lien fort se tisse avec le pays (« une sorte de pic de l'existence ») et l'ordre d'évacuer le poste dix-huit mois plus tard laissant démunis les paysans qui avaient aidé les Français, bouleverse l'officier. Il se conforme pourtant aux ordres allant jusqu'à frapper à coup de crosse les mains qui s'agrippent aux véhicules militaires. Ce que Saint Marc appelle sa « blessure jaune » ne guérira jamais. L'officier n'oublie pas que la France avait promis amitié et protection à un peuple qu'elle a abandonné cependant. Sans doute est-ce là une des clefs de son ralliement dix ans plus tard aux putschistes d'Alger.

Car après l'épisode indochinois, Saint Marc sert en Algérie. Recruté par le Général Challe, il débarque à Oran fin 1954. Engagé dans les Aurès, il est bientôt au service du Général Massu au plus fort de la tourmente. Sa ligne d'obéissance et son respect de l'autorité le conduisent à partici-

per à la bataille d'Alger (« sûrement la plus amère des épreuves », confesse-t-il). C'est ainsi qu'avec le 1er régiment étranger de parachutistes, qu'il commande par intérim, il participe au putsch des généraux en avril 1961. L'affaire tourne court et Saint Marc, refusant le passage dans la clandestinité qui l'aurait sans doute conduit à l'OAS, se constitue prisonnier.

Au procès qui lui est intenté le 5 juin 1961, il assume - plaissant la défense des harkis menacés du sort des indochinois huit ans plus tôt. Le haut tribunal militaire le condamne à dix ans de réclusion criminelle. Incarcéré à Tulle, il est libéré fin 1965, gracié en 1966 puis amnistié en 1968. Réhabilité dans ses droits civils et militaires en 1978, il s'effacera néanmoins de la vie publique jusqu'à ce que son petit neveu, Laurent Beccaria, ne l'interroge pour un mémoire à Sciences Po. Suivront une biographie (Hélie de Saint Marc Perrin 1989) puis des Mémoires (Les champs de braises Perrin 1995 couronné par le Fémina essai). D'autres livres suivront (Les sentinelles du soir, Les Arènes 1999) ; Indochine, notre guerre orpheline, (les Arènes 2000), dont un saisissant dialogue avec l'Allemand August von Kagenack mené par Etienne Montéty. Notre histoire 1922-1945 (Les Arènes 2002)

Ferveur blessée, dignité intacte, Saint Marc est fait grand-croix de la Légion d'honneur en novembre 2011. Interrogé au terme d'une émission « Apostrophes » en mai 1989 Hélie de Saint Marc résume ainsi sa vie : « Je n'ai pas de ressentiment. J'ai mené une vie passionnante. J'ai été aux avant-postes de l'Histoire. Je crois que j'ai été fidèle à moi-même et à mes convictions, et c'est peut-être cela l'honneur de vivre ».

La disparition de Vo Nguyễn Giap



Avec la disparition le 4 octobre 2013 à l'âge 102 ans du général Giap c'est une page essentielle des relations franco-vietnamiennes qui se tourne et le Monde a publié à cette occasion, à côté de celui de Jean-Claude Pomonti, un article prémonitoire qu'avait signé le 5 décembre 1952 Jean Lacouture intitulé « Le volcan sous la neige ».

Grand admirateur de Napoléon, utilisant comme lui l'effet de surprise, l'audace et la concentration des troupes, Giap a été l'artisan des victoires de Dien Biên Phu contre la France en 1954 et de Saïgon en 1975 contre les Américains.

Bachelier du Lycée d'Hanoï en 1934, puis enseignant l'histoire et le Français au lycée Thang Long, creuset du militantisme anticolonial, il adhéra au parti communiste vietnamien clandestin en 1937. Il rejoignit Hô Chi Minh dans les années 40, mais ne reverra plus sa femme, intellectuelle militante comme lui, dont il avait un enfant, et qui avait été arrêtée par la Sûreté française. Phan Van Dong, futur premier ministre (1954-1986) se trouvait également avec lui à Pékin.

En 1944 Giap prendra le commandement de la guérilla du Tonkin tandis qu'en 1945 Hô Chi Minh proclame, à Hanoï, l'indépendance du Vietnam. L'accord Hô-Sainteny de 1946 reconnaîtra la « liberté du Vietnam au sein de l'Union française » mais, après cette parenthèse libérale avec Leclerc, la méfiance réciproque et de multiples incidents firent échouer quelques mois plus tard les accords de Fontainebleau. Harcèlements, massacres et escarmouches reprirent en divers points du territoire. Il faudra attendre les accords de Genève de 1954 pour terminer ce qui aura été pour les Français « la guerre d'Indochine ».

A partir de 1956, tandis que la France quitte l'Indochine, le Vietnam est divisé en deux, le nord devenant un Etat socialiste, tandis qu'au sud les Américains prennent le relais de la France. Leurs effectifs, lors de l'offensive du Têt en 1968, dépasseront 500.000 hommes. Mais il faudra attendre 1975 et la capitulation de Saïgon (aussitôt baptisée Hô Chi Minh-Ville) pour marquer la fin du cauchemar américain. Giap aura donc été, pendant quarante ans, du côté vietnamien, le principal acteur de ces deux conflits.

Parallèlement à ses fonctions dans l'armée il occupa de multiples postes ministériels jusqu'à la réunification de 1976 qui ouvrit la voie, côté vietnamien à d'autres générations et ambitions. Ecarté de ces hautes fonctions puis du Comité central du parti, il restera jusqu'à sa mort le sage que l'on vénère et que l'on consulte.

Il avait gardé à l'égard de la France une considération et une amitié que notre ancien Ambassadeur au Vietnam de 1989 à 1993, Claude Blanchemaison, rappelle dans un livre intitulé « La Marseillaise du général Giap » analysé dans la rubrique « lu chez le libraire »

chronologie

1884 La France réunit la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin (qui composent aujourd'hui le Vietnam), le Laos et le Cambodge au sein de l'Indochine française.

25 août 1911 Naissance de Giap, à An-Xa, village du Nord-Annam.

1930-1932 Nationaliste militant, Giap est emprisonné deux ans.

1937 Adhésion au Parti communiste clandestin vietnamien.

1940 Giap se rend en Chine, où il rencontre Hô Chi Minh. Il ne reverra jamais son épouse, arrêtée par la Sûreté française.

1944 Giap prend le commandement de groupes de guérilleros dans le Tonkin.

2 septembre 1945 Hô Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam à Hanoï (Tonkin).

6 mars 1946 Accord franco-vietnamien sur la « liberté du Vietnam au sein de l'Union française ».

Novembre 1946 Dans le port d'Haiphong, une escarmouche franco-vietnamienne se termine en bombardement de certains quartiers par la marine française.

19 décembre 1946 Des ressortissants français sont massacrés à Hanoï Hô Chi Minh appelle au soulèvement.

Mai 1954 Prise du camp retranché français de Dien Biên Phu.

22 juillet 1954 Les accords de Genève mettent fin à l'Indochine française et divisent le Vietnam entre Nord et Sud.

1955 Nombreux « conseillers » militaires américains au Sud.

20 décembre 1960 Le Front national de libération (FNL) est créé au Sud.

1963 Le président Kennedy porte le nombre de militaires américains au Vietnam à 15 000.

1964 Raids aériens américains pour tenter de couper la piste Hô Chi Minh.

1965 Le président Johnson engage les troupes américaines dans la guerre terrestre au Sud.

1967 Les effectifs américains au Vietnam atteignent 510 000 hommes.

30 avril 1975 Capitulation de Saïgon. Fin de la guerre du Vietnam.

1916 Giap perd le commandement des forces armées.

1996 Giap est évincé du comité central du parti.

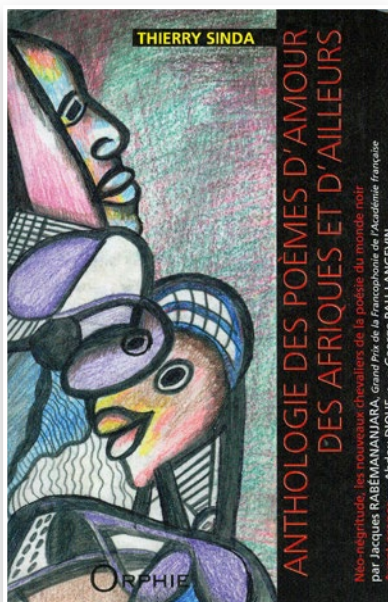
4 octobre 2013 Décès de Giap.



Lu chez le libraire

Anthologie des poèmes d'amour des Afriques et d'ailleurs

de **Thierry Sinda**
Editions Orphie
Préface d'**Abdou Diouf** et
George Pau-Langevin.



Ce volume atypique est la première anthologie de poésie négro-africaine sur le thème de l'amour. Les chants d'amour, qui sont universels, varient toutefois en fonction des lieux et des époques. L'anthologie présente une palette de poètes de renom de la période de la négritude qui ont initié, en français, l'usage de rythmes et d'images singulières pour célébrer l'amante noire et métissée. L'ouvrage réunit aussi pour la première fois une nouvelle génération de poètes talentueux des Afriques placée sous la bannière du mouvement littéraire de la néo-négritude et dont le festival parisien du Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs

en est la défense et l'illustration.

Le livre, illustré de nombreuses photos, comporte, en outre, de longues analyses étayées par des documents inédits permettant ainsi d'éclairer le processus de production de ces poèmes engagés tout en les remettant utilement dans leurs contextes historiques et sociologiques. Ce manifeste de la néo-négritude signé par Thierry Sinda est indéniablement aussi un livre de référence à destination des esprits curieux, des amateurs de poésie, des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Et un beau cadeau pour ceux qui s'offrent chaque jour de petites attentions amoureuses.

Raymond Césaire

« Les canons du ciel : pilote en Algérie ».

de **Francis Ducrest**



C'est un ouvrage comme il en paraît peu : un récit de pilote, un témoignage sur la désormais lointaine guerre d'Algérie et, surtout, un moment de vraie littérature. C'est la découverte tardive d'une belle plume,

celle de Francis Ducrest, qui vola sur Vampire et T-6 dans l'armée de l'Air dans les années cinquante avant de quitter l'uniforme, troublé si ce n'est dépit, pour entamer une longue carrière chez Air France.

Voici un auteur rare mais qui n'est pas tout à fait inconnu. En effet, il a publié « Les Canons du ciel » en 1960, chez Denöel, sous pseudonyme parce que telle était la règle, un pilote militaire en activité ne pouvant en aucun cas révéler son identité. Un livre remarquable, à tous points de vues, mais qui n'alla pas au-delà du succès d'estime, peut-être parce qu'il était trop dans son temps. Puis Ducrest ne persévéra pas, tout au moins pas jusqu'à la fin des années 2000 quand il sortit chez L'Harmattan un talentueux témoignage, « L'Aviateur », moins discrètement cette fois-ci. Ce beau texte reçut le Prix Guyonmer et fut médaillé par l'Académie de l'air et de l'espace.

Puis vint une initiative... née d'un demi-siècle de réflexion, la sortie chez Altipresse d'une version remaniée des « Canons du ciel », l'auteur, cette fois-ci, s'affichant au grand jour. Un texte remarquablement bien écrit, souvent émouvant, parfois poignant, un retour aux « événements » d'Afrique du nord en même temps qu'une plongée dans l'intime d'un jeune sous-lieutenant victime, malgré les apparences, d'une grande solitude, qui avait des camarades et copains, certes, mais pas d'amis. Il lui arriva de souffrir d'autant plus durement de l'angoisse, voire de la peur, sans porter pour autant un regard « intellectuel » sur la guerre. Et encore moins sans entrer dans la catégorie des âmes sensibles. Il a observé, réfléchi, tout au plus, et on devine, ici et là, qu'il lui arrivait d'éprouver une

certaine forme de fraternité avec les Arabes. A commencer par ceux d'un village qui l'avaient recueilli en attendant les secours, après un accident, alors qu'ils étaient pourtant de bords opposés.

Plus tard, les hasards de la vie étant ainsi faits, une mission d'ap-pui-feu conduira Ducrest à mitrailler ce même village, geste symbolique de l'absurdité de la guerre, de ses injustices, de ses contradictions. A ce moment-là, la pudeur de l'auteur est plus forte que son talent et, malheureusement, il ne se livre pas suffisamment. Nous aurions voulu qu'il nous en dise plus sur ce moment difficile. Et on se prend à rêver d'une rencontre de Ducrest avec Albert Camus.

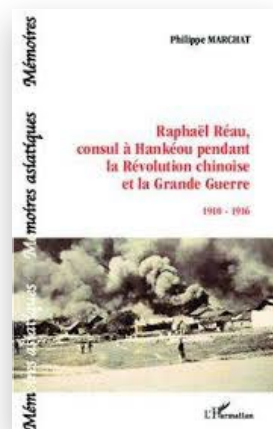
Ducrest s'étend davantage sur des camarades ayant perdu la vie, toujours de manière dramatique, à commencer par une collision en vol aux conséquences tragiques. A nouveau, le siège éjectable apparaît alors comme une belle invention puis notre homme, rappelé à Paris par les services médicaux de l'état-major, entamera un dialogue de sourds avec le médecin chargé de son dossier. Un autre moment fort, pourtant bien loin du front d'Afrique du nord, dans la grisaille qui enveloppe la place Balard.

Ducrest, après le Vampire, trop rapide, a dompté le T-6, il a repéré les ennemis à plat ventre ans les fourrés et, des décennies avant l'apparition des premiers drones, il a découvert que les missions de guerre, même dans les années cinquante, pouvaient prendre l'allure dérangeante d'un jeu mortel. « Il n'y a pas d'homme, seulement une cible de forme humaine ». Voici le lecteur pris au piège, sincèrement soulagé quand se termine la mission, quand apparaît au loin « l'allee bleuâtre de la piste, ligne majeure et immuable, constellation fidèle ». Quel beau texte !

Pierre Sparaco

Raphaël Réau, Consul à Hankéou pendant la révo- lution chinoise et la grande guerre (1910-1916)

de Philippe Marchat.
L'harmattan.



Dans son dernier livre, Philippe Marchat fait revivre la vie de diplomate en Chine qu'était celle de son grand-père, de 1910 à 1916. L'ouvrage, tiré d'une correspondance quotidienne entretenue entre le narrateur accompagné par sa femme et ses deux filles, alors consul de France à Hankéou, aujourd'hui Wuhan, et ses parents habitant la Rochelle, est un témoignage vivant retraçant aussi bien la vie quotidienne du consul et de sa famille que les soubresauts révolutionnaires qui allaient aboutir à la chute de la dynastie mandchoue et à la proclamation agitée de la république dont le premier et éphémère président sera Sun Yat Sen en janvier 1912. La période est aussi marquée par la concurrence que se livrent les pays occidentaux et le Japon entre eux, et qui aboutira au premier conflit mondial dont la Chine (et même la Concession du grand-père de l'auteur!) sera l'un des nombreux théâtres.

Le consul est en outre un témoin privilégié des luttes entre les forces impériales et républicaines qui débute en octobre 1911 à Hankéou. Ami de Sun Yat Sen, il comprend et approuve l'objectif des révolutionnaires et obtient des autres consuls présents une neutralité qui sera favorable aux partisans de la république. Négociateur de talent, il convainc aussi les belligérants de cesser leurs tirs d'artillerie qui, mal réglés, tombent au milieu des concessions.

Par delà les péripéties historiques, ces lettres nous renseignent sur les conditions de vie rudes subies par ces exilés dans des « contrées lointaines, malsaines et difficiles d'accès ». Le climat de Hankéou, particulièrement éprouvant, ainsi que ses répercussions sur la santé de toute la famille, reviennent comme un leitmotiv dans les lettres du consul. De même les trajets, par voie maritime ou par le Transsibérien, sont longs et fatigants. Ils deviennent en outre dangereux avec le déclenchement du premier conflit mondial et les développements de la guerre sous-marine. A côté des considérations sur la santé et la vie de la concession, les informations systématiques sur ses filles sont bien évidemment destinées à étancher la soif de nouvelles des grands-parents restés en France. Ce leitmotiv se retrouve sous une forme différente lors du deuxième séjour du consul et de sa femme, de 1913 à 1916, alors qu'elles sont restées en France dans un pensionnat à Compiègne. La situation se tend à partir de 1914 : les filles sont contraintes de quitter la ville devant l'avance allemande et de se réfugier en Charente chez des parents. La guerre devient alors un sujet quotidien de la correspondance, le consul s'efforçant de se montrer optimiste et rassurant malgré un conflit beaucoup plus long et sanglant que prévu. En Chine, si la concession allemande de Tsing Tao est enlevée de vive force dès 1914 par les Japonais, la situation reste pacifique à Hankéou malgré des incidents entre les ressor-

tissants des nations belligérantes.

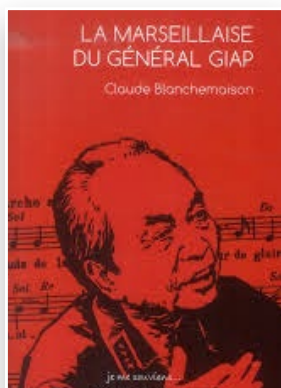
Au fil des lettres, on croise aussi le futur Monsieur le Consul, le père de Lucien Bodard, gentiment étrillé par le consul, et on revit des événements dont les conséquences ont toujours des incidences aujourd'hui, que ce soit, bien évidemment, la Grande guerre, mais aussi la création de l'impôt sur le revenu par Caillaux !

L'ouvrage se termine par la mutation tant attendue, non pas en Europe, sous un climat plus clément, mais à Hong-Kong, que le consul rejoindra à la fin de l'année 1916.

François-Yann Henault

La Marseillaise du Général Giap

Claude Blanchemaison,
Editions Michel de Maule



Quand le 14 juillet 1989 la France fêtait le bicentenaire de la Révolution, personne ne pouvait se douter que le mur de Berlin allait bientôt tomber entraînant dans sa chute l'ensemble du bloc soviétique dont le Vietnam faisait partie. Le général Giap, lui, en avait eu peut-être l'intuition lorsqu'il s'est rendu ce jour-là à l'Ambassade de France à Hanoï. De la part de l'icône du régime communiste, le geste était, à l'époque, exceptionnel. Les Etats-Unis maintenaient leur embargo tandis que la France n'avait

pas amorcé son rapprochement avec l'ancien ennemi qui se remettait de trente années de guerre. Justifié par la célébration du bicentenaire, ce fut le premier signe d'une ouverture vers le monde occidental au moment où le régime cherchait à assurer ses arrières en donnant des gages à la Chine.

Un personnage de légende.

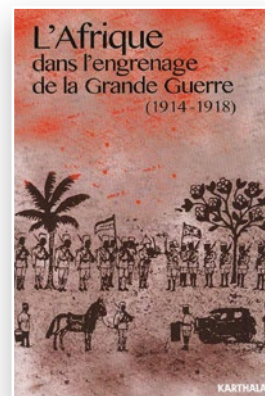
« Aux armes citoyens ». Quelle ne fut pas la surprise de l'Ambassadeur, Claude Blanchemaison, d'entendre son hôte fredonner le refrain de La Marseillaise. Le vieux général vainqueur trente cinq ans plus tôt de Dien Biên Phu était ravi de reprendre le chant révolutionnaire qu'il avait appris à l'école. Mort à 102 ans en octobre dernier, le général Giap était un personnage de légende. L'auteur rapporte une conversation où le petit homme explique sa stratégie pour prendre le camp retranché des français dans la cuvette de Dien Biên Phu. Il refuse de recourir à des vagues d'assaut qui se seraient écrasées sur les défenses françaises pour privilégier l'approche progressive et le travail de sape qui lui apporteront la victoire. Autre anecdote racontée par Claude Blanchemaison... lorsque François Mitterrand effectue une visite d'Etat en février 1993, la première d'un Président français depuis la guerre, le président, intrigué, croit entendre sur son passage les Vietnamiens utiliser « une expression très familière en France le concernant... » On lui répondit que Tong Thong signifiait Monsieur le président dans la langue locale »...

Le récit de l'Ambassadeur nous fait vivre le tournage du film de Pierre Schoendoerffer sur la bataille de Dien Biên Phu bien avant que le site ne devienne un lieu de recueillement pour les Français de passage. Il nous plonge dans une époque où la diplomatie a pris en charge les rapports entre deux peuples encore marqués par une mémoire douloureuse.

Pierre Rousselin (Le Figaro)

L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre (1914-1918)

Marc Michel¹
KARTHALA.



Marc Michel a donné le coup d'envoi des publications qui vont accompagner les cérémonies marquant le centenaire de la Grande guerre. Il est, avec Daniel Lefeuvre qui vient de disparaître, Charles-Robert Ageron décédé en 2008, Jacques Frémaux, Nicolas Bancel et Pascal Blanchard et quelques autres, parmi les auteurs de référence de notre histoire coloniale.

L'introduction du livre rappelle que si de nombreuses études ont été consacrées à des aspects spécifiques de la Grande Guerre, notamment par batailles et par nations, celles traitant de l'ensemble du continent sont plus rares. Comment l'Afrique s'est-elle trouvée embrasée en quelques semaines et tant d'Africains ont-ils été amenés à soutenir la cause de

¹ Marc Michel est professeur émérite de l'Université de Provence, membre de l'Institut d'études africaines de cette Université. Il a enseigné plusieurs années en Afrique, puis à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne et à l'Université de Clermont Ferrand II. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de l'Afrique, l'histoire coloniale et la décolonisation dont « Les Africains et la Première Guerre mondiale, l'Appel de l'Afrique (1914-1918) » Karthala 2003. Il est par ailleurs membre du Comité scientifique de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne la 2003

leur maître reste quelque chose d'étonnant. L'invasion coloniale était terminée et les puissances s'étaient, sur le papier du moins, partagées le continent. L'Afrique n'était pas véritablement un enjeu économique. Alors pourquoi tant de passions nationalistes se sont-elles reportées sur l'Afrique s'interroge l'auteur. Quoi qu'il en soit, cette guerre aboutit à un dernier partage colonial au détriment du vaincu. On ne saurait trouver dans cet ouvrage de développements érudits, irréfutables ou définitifs, prévient-il ; il s'agit encore moins d'une justification morale. Ce travail, très structuré, répond simplement à un « besoin d'histoire ».

L'ouvrage qui comporte une bibliographie choisie, un encart photographique d'une dizaine de pages et neuf cartes, se présente comme un manuel qui se déroule chronologiquement en six chapitres : l'entrée en guerre avec ses attermolements, ses complexités et des buts souvent mal définis face à un ennemi « coriace ». Un chapitre intitulé « l'appel de l'Afrique » analyse la part et le sort des Africains dans les conflits européens et un autre celui de l'Afrique française dans l'effort de guerre. Les sorties de guerre sont étudiées avec le nouveau partage du continent et ses conséquences, tant au nord qu'au sud. Un dernier chapitre porte sur les séquelles mémorielles de la guerre, depuis l'occupation de la Rhénanie et l'épisode perdu de vue de la « honte noire » et « des tranchées de Verdun à l'Eglise Saint Bernard » pour finir avec le rappel de la chanson de « Zao » sur l'inanité des guerres.

Une conclusion générale s'efforce de tirer quelques observations de cette première mondialisation dont l'élément le plus vivant reste les mémoires et leurs traces indélébiles qui en ont été tirées...pour le meilleur et pour le pire.

Deux annexes complètent l'ouvrage, le poème dédié par Léopold

Sédar Senghor aux tirailleurs sénégalais morts pour la France en 1938 et le manifeste du Congrès africain « Appel de la race noire au monde » de 1919 qui compare l'opinion donnée sur les différentes métropoles coloniales et montre l'écart qui nous sépare de cette période.

Raymond Césaire

Mon roi d'un an, François II 1559-1560



par Philippe Mestre
Editions France-Empire

Gilles de Virmont a toujours servi le roi François II ; d'abord en qualité de page, puis de gentilhomme de la chambre, enfin de favori. Après la mort prématurée du roi de France, il suit en Ecosse sa très jeune veuve, Marie Stuart, dont il aime une des filles d'honneur, Milly Lindsay. Mais celle-ci, contrainte par son père, rompt leurs fiançailles officielles et quitte la cour écossaise. Gilles est désespéré. Il cherche un exutoire à son malheur et tente de le trouver en écrivant ses souvenirs dans lesquels Milly tient une grande place car elle a participé, comme lui, aux événements intervenus à la Cour de France à la fin du règne d'Henri II et pendant celui de François II. Esquissant un tableau très personnel, Gilles va donc décrire ce qu'il a vu et entendu pendant cette période confuse et tra-

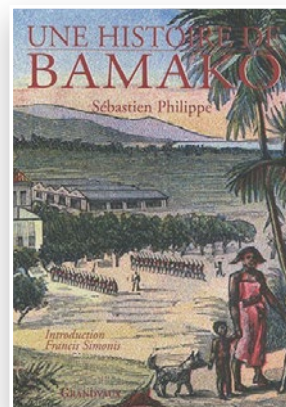
gique qui prélude au déclenchement des guerres de religion.

En même temps qu'il menait une carrière de haut fonctionnaire préfet de région, puis de parlementaire et de Ministre, Philippe Mestre, qui a dirigé également Presse Océan, a toujours écrit sur la Vendée dont il a été député : un roman « Quand flam-bait le bocage » édité en 1970 chez Laffont, un autre historique également « Demain rue Saint-Nicaise », également chez Laffont, qui obtint le prix Claude Farrère. Il publia à partir de 2000 chez France-Empire « Devant douze fusils » retraçant son expérience de la bataille d'Alger, en 2012 une uchronie intitulée « Un acte manqué, si Pétain avait rallié Alger en 1942 » » dans laquelle il fait revivre les intrigues qui se nouaient de Vichy à Alger autour du Maréchal. Il nous livre aujourd'hui, à travers ce nouveau roman portant sur une période peu connue mais assez fascinante de notre histoire, un récit bien documenté, très agréable à lire, dont l'originalité n'a d'égale que la perfection du style.

Claudie Césaire.

Une histoire de Bamako,

par Sébastien PHILIPPE,
éditions Grandvaux.



Architecte franco-malien, l'auteur

Les Afriques au défi du XXI^e siècle

Georges Courade
Belin



livre ici un ouvrage retraçant l'histoire de Bamako, village bambara des bords du Niger devenu en moins d'un siècle capitale du Mali. Particulièrement riche, mêlant les récits issus de la tradition orale recueillis auprès des familles fondatrices, les récits d'explorateurs et des documents d'archives, c'est la vie de la ville depuis ses origines qui est racontée ici, de la préhistoire jusqu'au début du XXI^e siècle. Enrichi d'une iconographie très abondante (photographies, gravures, cartes postales, plans), le texte, particulièrement détaillé, nous fait suivre la transformation de la ville avec l'arrivée du chemin de fer et l'installation de la capitale du Haut-Sénégal-Niger sur la colline de Koulouba à l'orée du XX^e siècle et dont le point d'orgue sera la célébration des cérémonies du cinquantenaire en 1933. En effet, l'histoire de Bamako est inséparable de l'histoire coloniale et de la conquête du Soudan français. En ce sens, Borgnis-Desbordes et Archinard sont les véritables fondateurs du Bamako contemporain avec l'édification du premier fort français sur les rives du Niger.

Dans sa préface, le professeur Francis Simonis rappelle que «l'histoire de la ville de Bamako est avant tout une histoire coloniale. Bien au-delà du cas malien, c'est une contribution fondamentale à l'histoire de l'urbanisme français en Afrique qu'apporte cette histoire de Bamako. Une histoire qui s'exprime par la volonté des proconsuls aux larges pouvoirs. Si les premières années de l'indépendance apportent peu d'évolutions, la ville prend un nouvel essor au cours des années 1970 et 1990 pour devenir une des grandes capitales d'Afrique de l'ouest abritant un dixième de la population malienne. Tout naturellement, cette étude éclaire la problématique de l'urbanisation du continent africain, un des enjeux majeurs du XXI^e siècle.

François-Yann Henault

Avec la publication des *Afriques au défi du XXI^e siècle*, Georges Courade, propose, après l'*Afrique* des idées reçues, une analyse prospective sur l'Afrique de demain, par-delà les clichés habituels et les analyses grand angle qui ont fleuri après les décennies de l'ajustement structurel, appauvrissant le sous-continent pour le désendetter.

L' Afrique subsaharienne se peuple à vive allure - sans espaces de décompression à l'extérieur - tout en devenant un territoire convoité pour ses potentialités et ses terres par les entreprises et les «investisseurs» émergents ou occidentaux qui y découvrent des «classes moyennes» consommatrices, soucieuses de stabilité politique et d'ascension sociale pour leurs enfants.

Cette récente flambée d'optimisme macro-économique qui touche le Ghana plutôt que la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie plus que le Soudan, l'Angola au lieu de la RD du Congo, fait cependant l'impasse sur les menaces, contraintes, dépendances et addictions qui ont cours chez les marginalisés et les black diamonds, les dirigeants, les fonctionnaires ou les militaires, etc. Tout en soulignant l'ampleur des défis à relever, de par la

dynamique démographique la plus importante de la planète, l'auteur explore les freins et les accélérateurs, les évolutions et involutions possibles, les bifurcations et ruptures qui peuvent advenir dans une économie qui n'est pas totalement sortie de la traite, dans une géographie remodelée par la colonisation, dans un passé qui offre des modèles mais interdit certains possibles, dans des structures sociales célébrées par la qualité des liens mais détricotées par les désaffiliations et l'anomie ou des géopolitiques balbutiantes qui s'affirment plus dans l'informel que le formel... Regarder les Afriques visibles et invisibles, celles des sorciers et des rumeurs mortifères, des églises du réveil et des confréries musulmanes bousculées par les prédicateurs salafistes, au ras des villages et des marchés, des «malls» commerciaux ou des campements nomades, observer les Etats subsahariens à travers la liturgie politique des chefferies diverses, les jacqueries réprimées ou les railleries des bars, les évaluations de la gouvernance ou les appétits des classes dirigeantes, considérer les pays dans leurs marges plus que dans leur centre, en biais ou de face, permet de prendre en compte les complexités, les pluralités et les changements apparents ou profonds qu'il faut mettre en perspective.

Les trajectoires géopolitiques qui s'esquissent, les combinaisons sociétales qui se mettent en place, les changements politiques qui s'ébauchent, les cartes économiques qui se redistribuent commencent à dessiner diverses voies vers cette «deuxième indépendance» à laquelle aspirent les Afriques. Même si une croissance économique obérée par une démographie élevée, se manifeste dans la durée, régions, couches sociales et générations sont nombreuses à ne pas pouvoir en tirer partie pour des raisons fort diverses qu'il convient de comprendre pour commencer à imaginer les trajectoires à venir qui restent à inventer.

L'audace ultramarine en hexagone

Sous ce titre attrayant la délégation sénatoriale à l'Outre-mer présidée par Serge Larcher a accueilli le 12 septembre 2013 un colloque d'une journée qui a permis de présenter le programme de la délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer dirigée par Sophie Elizéon qui remplace à ce poste Claudy Siar, avec la participation de Myriam Cottias, qui remplace Françoise Vergès comme présidente du Comité national pour la mémoire de l'esclavage. Le programme était le suivant :

PROPOS D'OUVERTURE M. Jean-Pierre Bel, Président du Sénat

M. Serge Larcher, Sénateur de la Martinique, Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer

TABLE RONDE 1 : PEUT-ON DÉFINIR LES ULTRAMARINS DE L'HEXAGONE ?



Mme Myriam Cottias

Mme Myriam Cottias, Présidente du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage

M. Philippe Vitale, Membre du laboratoire méditerranéen de sociologie (CNRS-MMSH) et maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

TABLE RONDE 2 : QUI SONT LES ULTRAMARINS DE L'HEXAGONE ?

Mme Sophie Élizéon, Déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

M. Hugues Cazenave, Fondateur et président d'Opinion Way

TABLE RONDE N° 3 : QUELS CHEMINS VERS LA RÉUS-SITE ?

M. Serge Larcher, Sénateur de la Martinique, Président de la Délégation sénatoriale à l'outre-mer

M. Dominique Baudis, Défenseur des droits

M. Ferdinand Mélin-Soucramanien, Professeur de droit public à l'Université de Bordeaux

M. Daniel Hierso, Président d'Outre-Mer Network

Mme Estelle Barthélémy, Directrice générale adjointe de Mozaïk RH

CLÔTURE

Mme Sophie Élizéon, Déléguée interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer

La Délégation sénatoriale à l'Outre-mer



M. Serge Larcher

Créée en novembre 2011 par l'Instruction générale du Bureau du Sénat (IGB), cette délégation est chargée d'informer le Sénat sur l'état de la situation des collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et sur toutes questions relatives à l'Outre-mer.

Elle est composée des sénateurs élus dans les collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution ainsi que d'un nombre équivalent de membres désignés par le Sénat de manière à assurer la représentation proportionnelle des groupes politiques et une représentation équilibrée des commissions permanentes.

Mission de la délégation :

La délégation veille à la prise en compte des caractéristiques, des contraintes et des intérêts propres de ces collectivités et au respect de leurs compétences.

Elle est également chargée d'évaluer les politiques publiques intéressant les collectivités visées à l'article 72-3 de la Constitution et les conditions de leur application locale.

Le budget de l'outre-mer pour 2014

La mission « Outre-mer », qui retrace les crédits correspondant à des mesures propres aux territoires ultramarins

et mis en oeuvre par le ministère de l'outre-mer, représente ainsi **0,54 % du budget général de l'Etat** pour 2014.

Les outre-mer bénéficient par ailleurs d'une partie des crédits portés par d'autres missions du budget général de l'Etat et qui concernent l'ensemble des collectivités françaises. Ces crédits, détaillés dans un document de politique transversale retraçant pour chaque mission les crédits destinés à l'outre-mer ainsi que les prélèvements sur recettes qui leur sont dévolus, permettent d'estimer **l'effort budgétaire et financier global de l'Etat en direction des territoires ultramarins**.

Pour 2014, l'effort budgétaire global pour les outre-mer s'élève à 14,3 milliards d'euros en AE et **14,2 milliards en CP**, soit un montant stable par rapport à la LFI pour 2013.

La Délégation interministérielle

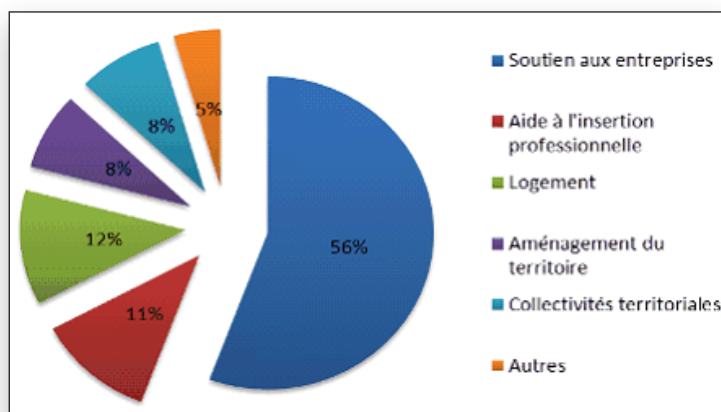
La Délégation interministérielle à l'égalité des chances des Français des outre-mer a été créée dans le but de veiller et de garantir un accès identique à la citoyenneté et à l'égalité de nos compatriotes des outre mers sur le territoire hexagonal.

Pour mener à bien cette mission, j'ai fixé un cap, une méthode et un certain nombre d'actions.

Il ne saurait y avoir de décision pertinente si elle ne s'appuyait sur une connaissance fiable des personnes auxquelles nous devons porter notre attention. C'est pourquoi dès 2013 nous pourrions nous appuyer sur un outil d'évaluation et de prospective sociologique, économique et démographique, en cours d'élaboration au sein de l'observatoire national des ultramarins -es.

A partir de ces éléments objectifs je pourrai évaluer, corriger et pérenniser l'ensemble des actions nécessaires.

Simultanément, je souhaite que la délégation mette toute sa créativité en oeuvre pour illustrer et valoriser **«l'audace des ultramarins-es de l'hexagone»**.



Pour ce faire, et en gardant à l'esprit ce « fil rouge » qu'est à mes yeux l'audace, je propose d'articuler notre action autour de trois axes de travail qui devront être mis en oeuvre concomitamment pour devenir les rouages de notre mou-

vement vertueux vers l'égalité.

1 - prévenir : il s'agira d'anticiper les situations susceptibles de provoquer ou d'amplifier les inégalités constatées, en particulier celles relevant des a priori et de promouvoir une image positive des ultramarins-es de l'hexagone

2 - agir et corriger : au-delà des efforts de prévention, il est indispensable d'intervenir pour rectifier un certain nombre d'inégalités dont souffrent les ultramarins-es dans l'hexagone ; des actions positives permettant de gommer les difficultés d'accès à l'emploi, au logement, ou à la formation doivent être poursuivies ou renforcées. Le sujet crucial de la continuité territoriale vers les outre-mer nécessitera un engagement constant.

3 - diffuser : ce gouvernement a mis en place un-e référent-e spécifiquement dédié-ée aux outre-mer au sein de chacun des cabinets ministériels. Ce réseau permettra de diffuser la démarche de la délégation interministérielle et d'instiller dans les services publics de l'Etat une prise de conscience de la réalité de ces inégalités.

Le point de convergence de toutes ces actions sera bien sûr **la Cité des Outre-mer** à laquelle la délégation interministérielle travaille en étroite collaboration avec le Ministère des Outre-mer pour que la pluralité de nos concitoyens-nes ultramarins-es soit reconnue par tous comme constitutive de notre tissu national.

Le concours des associations, des parlementaires comme des acteurs de la vie civile nous aidera à faire de nos ambitions notre réalité.

Sophie Elizéon

Contact presse :

Valérie Mabin-Bonnet, conseillère presse et communication
valerie.mabin-bonnet@outre-mer.gouv.fr
 portable : 06 16 89 22 26



Mme Sophie Elizéon

Le Sénat rend hommage à Aimé Césaire

Le Sénat a rendu le 23 octobre, sous forme d'une table ronde et de lectures, un hommage original et de grande qualité à Aimé Césaire montrant, à l'occasion du centenaire de sa naissance, toute l'actualité de son œuvre.

Après le discours d'ouverture de Jean-Pierre Bel et une table ronde de témoignages et de réflexions animée par Marijosé Ali-Monthieux, Directrice déléguée de France Télévisions chargée de la diversité, l'écrivain Daniel Maximin, la comédienne Marie-Noëlle Eusèbe et Mylène Wagram ont participé à ce programme. Ils ont lu des extraits de théâtre, de poésie et de discours qui pouvaient se trouver résumés sous cette citation extraite de *Tropiques* : « La poésie est cette démarche qui par le mot, l'image, le mythe, l'amour et l'humour, m'installe au cœur vivant de moi-même et du monde »



Conférence AFD/CEROM du 22 novembre 2013 sur « Les Outre-mer au cœur de la compétition internationale »

Jacques Moineville, Directeur général adjoint de l'AFD ouvre la 4ème Conférence AFD-CEROM sur les Outre-mer.

Il développe le thème de la journée « les Outre-mer au cœur de la compétition internationale », et expose les trois grandes parties. Chacune débute par la présentation d'une étude scientifique qui est suivie de témoignages d'acteurs économiques et politiques appelés à faire un retour d'expérience sur les facteurs de succès et de blocage qu'ils ont rencontrés.

Mario Pezzini, Directeur du Centre de Développement de l'OCDE, poursuit sur le thème « Nouvelles configurations des échanges, nouvelles dimensions de la compétitivité », intervention dans laquelle il aborde entre autres les nouveaux défis auxquels les pays émergents et développés vont être confrontés : la productivité, la cohésion sociale et l'environnement.

Valoriser les avantages comparatifs des territoires

La première partie de la conférence fait le point sur les avantages comparatifs dont disposent les départements et collectivités d'Outre-mer. Quels atouts ces territoires peuvent-ils véritablement valoriser dans la compétition internationale, sur les marchés locaux et à l'exportation, notamment avec les pays de leurs environnements géogra-

phiques ? En se fondant sur des études récentes et le retour d'expérience de chefs d'entreprises, la discussion a porté sur les facteurs de réussite et les obstacles au développement de filières et de niches présentant des potentialités en termes de création d'activité et d'emploi.

Ce thème 1 s'est articulé autour de trois interventions magistrales, une table ronde et deux sessions d'échanges avec la salle :

- « Les échanges extérieurs des Outre-mer et leur environnement régional : déterminants et freins »
- Thierry Latreille, Responsable de l'Observatoire économique de l'IEDOM-IEOM
- « Avantages comparatifs et filières d'avenir dans les départements d'Outre-mer »
- Matthieu Lacave, Directeur de Technopolis-France
- « Nouvelle-Calédonie et si la prospérité n'était pas éternelle ? » Quentin David, maître de conférence à l'Université de Lille, co-auteur du rapport écrit avec Etienne Wasmer « La situation économique de la Nouvelle-Calédonie »



- « Facteurs de réussite et de blocage » - Table ronde, avec une visioconférence organisée par G2J (<http://www.g2j.fr/>)
Danièle Le Normand, Directrice générale adjointe du Groupe Isautier, conseiller du commerce extérieur de la France, Présidente d'Initiatives Réunion
Patricia Calut, Directrice internationale de la Chambre de commerce et d'industrie de Guyane, représentante d'Ubi-france
José-Jacques Gustave, Président directeur général de G2J, entreprise de visioconférence
Eric Vaxelaire, Directeur de l'Institut du Monoï, Polynésie française

Etre européen, un atout pour les Outre-mer ?

Ce deuxième thème a traité des implications qu'entraînent les statuts européens des Outre-mer dans leurs relations internationales. Dans quelle mesure être une région ultrapériphérique (RUP) facilite-t-il l'insertion dans la compétition internationale ? Les pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) s'en sortent-ils mieux ? Quelles sont les conséquences, pour les entreprises, de l'application des normes européennes parfois considérées comme mal adaptées aux réalités locales et comme un frein au développement de leurs activités à l'international ?

Ce thème 2 s'est articulé autour d'une intervention magistrale, une table ronde et une session d'échanges avec la salle :

- « Les Outre-mer, l'Europe et l'international »
Rémy-Louis Budoc, membre du Conseil économique social et environnemental, Directeur du développement et de la prospective du Grand Port Maritime de Guyane, auteur de l'ouvrage « Les Outre-mer et l'international », Publisud, 2013
- « Regards croisés sur l'Europe » - Table ronde
Younous Omarjee, Député européen
Denis Céleste, Directeur général adjoint des services du Conseil régional de Guadeloupe
Marc Del Grande, Directeur du service des politiques publiques à la Direction générale des Outre-mer

Les territoires ultramarins, pionniers d'une expertise transposable ?

La dernière partie a porté sur les expertises et savoir-faire ultramarins susceptibles d'être transposés et exportés vers d'autres petits espaces insulaires ou vers les pays des zones tropicales partageant des problématiques communes. Les participants et le public se sont interrogés sur la reproducti-

bilité d'expériences novatrices réussies dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou encore l'habitat et l'aménagement urbain. Par ailleurs, les participants se sont intéressés aux réponses apportées par les Outre-mer aux défis mondiaux à l'échelle « régionale » : protection de la biodiversité, adaptation au changement climatique...

Ce thème 3 s'est également articulé autour d'une intervention magistrale et une table ronde avec une conclusion magistrale qui a été tirée par le Ministre:

- « Une entreprise sur deux innove dans les DOM »
Valérie Roux, Directrice régionale de l'INSEE Réunion-Martinique
- « Les Outre-mer, terres d'innovations » - Table ronde
Eric Scotto, Président directeur général d'Akuo Energy
Pascal Saffache, géographe, président de l'Université Antilles-Guyane 2009-2012
Pascal Pacaut, Directeur du département des Outre-mer à l'Agence Française de Développement

Conclusion du ministre Victorin Lurel.

Le Ministre a salué les organisateurs et les participants en rappelant son intérêt pour les problèmes économiques, la compétitivité, l'emploi et l'environnement régional. Il a évoqué le rapport Gallois et la crise sans précédent qui a touché tout le monde y compris les outre-mer, qui restent souvent confrontés aux mêmes défauts récurrents au détriment de l'utilisateur local avec des produits chers. Il partage les analyses des différentes tables rondes et les observations formulées. Le problème pour l'Etat est de savoir comment réformer sans trop dépenser. Il compte néanmoins sur les financements rénovés avec la BPI et les mesures d'aide à l'investissement en cours de préparation y compris sur la compétitivité. Certaines mesures devront passer par des projets de lois alors que d'autres seront des appels à propositions. La recherche de consensus est nécessaire. Tout le monde connaît maintenant parfaitement les politiques de filières et mécanismes de soutien qui peuvent être mis en place.



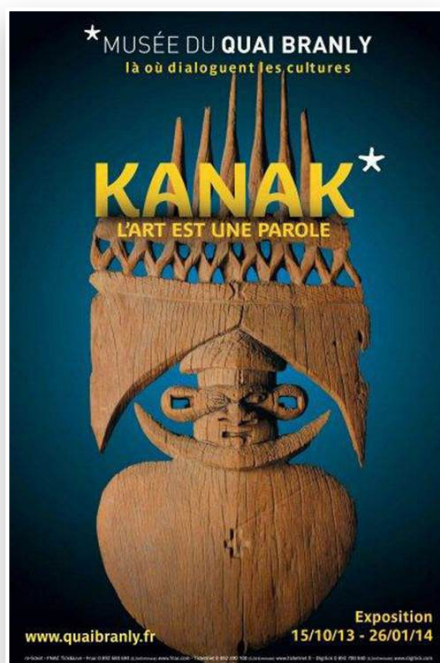
Etre européen reste un atout. Un outre-mer « business act » est-il possible ? le Ministre se veut attentif aux nouvelles technologies comme le très haut débit. Autre sujet, le foncier facteur de frein qu'il faut desserrer. Des gisements considérables d'emploi car la rareté n'est pas un problème. Il faut voir le long terme estime-t-il alors qu'on fait dans le protestataire. Une fluidification des relations est plus que jamais nécessaire.

Le rêve de Jean-Marie Tjibaou réalisé

Pour avoir été le premier interlocuteur officiel de Jean-Marie Tjibaou lorsqu'il présenta à l'administration de la Nouvelle-Calédonie, dont j'étais secrétaire général, son projet de Festival Mélanesia 2000, je puis affirmer que l'exposition Kanak qui se tient en ce moment au Musée du quai Branly est la réalisation du rêve qu'il avait formé, il y a quarante ans de voir ressuscitée, présentée à la face du monde et reconnue comme telle la culture de son peuple.

En réunissant pour la première fois de leur histoire les Mélanésiens de la Grande Terre et des îles autour de ce qui leur restait de leur culture, chants, danses, récits, sculptures, monnaies, cases, il avait voulu leur rendre la connaissance et la fierté de leur culture, qu'ils retrouvent l'envie et les ressorts de la création artistique et artisanale. Après des mois de préparation dans toutes les tribus, les Mélanésiens qui ne s'appelaient pas encore Kanak, vécurent cinq jours de rencontres, d'échanges, de créations et de manifestations que Tjibaou voulait comme le geste fondateur de son peuple humilié, dépossédé, pillé par la colonisation, et condamné à l'insignifiance après avoir failli disparaître.

En 1979, il avait demandé à Roger Boulay d'entreprendre un repérage systématique de tous les objets qui pouvaient subsister de ce patrimoine. Il ne put voir le premier résultat de ce travail qui fut présenté à Nouméa en mai, et d'octobre à décembre 1990 à Paris, deux ans après la tragédie d'Ouvéa et un an après son assassinat, par l'exposition de Jade et de nacre : patrimoine artistique Kanak, première exposition d'art canaque depuis 1934. Mais Roger Boulay, appuyé sur les structures de l'Agence de développement de la culture Kabak logée dans le somptueux Centre culturel Jean-Marie Tjibaou construit par Renzo Piano à Nouméa, a poursuivi le travail. Ce qu'il présente aujourd'hui, avec Emmanuel Kasarhérou, vingt-cinq ans après les accords de Matignon, peut être considéré comme la renaissance d'une culture, à partir du rassemblement d'un patrimoine dispersé aux



quatre coins du monde et de la redécouverte de savoirs –faire oubliés.

L'art est une parole, ce sous-titre de l'exposition nous rappelle que cette société sans écriture n'est pas privée de parole, et que tous les objets présentés sont les supports de rapports sociaux extrêmement riches et de représentations du monde visible et invisible. L'exposition est répartie en cinq visages du monde kanak : le Verbe et la Parole, la Grande Case, l'igname et le tarot, les ancêtres et les génies, la personne. Leur font face, comme dans un miroir, cinq reflets qui sont les regards des explorateurs, des missionnaires, des ethnologues, des colonisateurs, sur le monde kanak.

Le résultat est fascinant. D'abord parce que le nombre des objets présentés, plus de trois cents, crée un environnement qui vous prend, vous saisit. Dès la première salle vous êtes entouré, cerné par une quinzaine de linteaux de portes de cases, personnages monumentaux, ancêtres ou génies, aux yeux tantôt ouverts tantôt fermés, aux traits énigmatiques, au sourire intérieur, qu'un délicat air de flûte de roseau appelle à la bienveillance. Puis votre attention est sollicitée par des objets tout à fait extraordinaires : les armes et les outils en lames de jadéite polies, les sagaies de parade, les coiffures de chefs, les « monnaies » en poils de roussette finement tressés avec de minuscules coquillages, les bambous gravés où les Kanak ont représenté leur univers, leurs cases et leurs allées, leurs funérailles et l'histoire de l'arrivée des soldats avec chevaux et fusils, des européennes avec leurs ombrelles...



Passée la salle des découvertes et des premières représentations des Canaques, vous entrez dans le Maciri, le lieu du séjour paisible. Il s'ouvre sur une reconstitution symbolique de la Grande Case où l'on peut voir et entendre un émouvant reportage sur la cérémonie de levée de deuil à Tiendanite,

un an après la mort de Jean-Marie Tjibaou. Devant la case se déroule l'allée centrale, matérialisée par un chemin d'interminables pièces de coton de couleur, celles qui sont

placées sur le gazon entre les clans lors des cérémonies coutumières. De part et d'autre ont été disposées des flèches faitières et des statues à planter dans et autour de la Grande case. Vous êtes en Kanaky, ce que vous confirme un excellent diaporama sur la culture de l'igname et du taro dont les pratiques agricoles, héritées de savoirs-faire et de rites millénaires, sont des liturgies sacrées, toujours actuelles. L'envoûtement atteint son paroxysme dans la salle des masques de deuilleurs : dans la pénombre, émergeant de robes de plumes ou de raffia, ils apparaissent, impressionnants, grimaçants, ricanants, aussi surprenants de face que de profils, surmontés de turbans monumentaux et d'énormes touffes de cheveux et de poils. Jamais autant de masques n'avaient été rassemblés.

Mais avant d'atteindre ce sanctuaire, vous êtes passés par un petit espace rond où est présenté le masque mortuaire du grand chef Ataï, le héros de la grande insurrection de 1877, dont la tête qui a été conservée en France va être rendue aux Kanak de Nouvelle-Calédonie. Ce rappel de la violence de la période coloniale d'avant 1945 introduit aux reflets de la culture kanak dans le regard de l'Occident qui ne sont pas moins fascinants. Ceux des premiers navigateurs et explorateurs du temps des Lumières sont respectueux car fidèles aux « originaux » ou à leurs propres visions du « bon sauvage ». Les missionnaires protestants et catholiques ont fait de leur mieux pour « christianiser » ces sauvages, au prix de la destruction de leurs statues et de l'interdiction de leurs cérémonies, mais, comme le pasteur Leenhardt et le père Rouelle, ils les ont aimés et respectés, ils ont cherché à les comprendre, à parler et à écrire leurs langues, ils les ont instruits pour les préparer à l'avenir. Le regard laïc de la société coloniale calédonienne et métropolitaine, fortement marqué par la Pénitencière, a produit, à des fins commerciales, des images qui sont quasi-insupportables aujourd'hui : Kanak dessinés, photographiés comme les prototypes du « sauvage », hideux, anthropophage, grotesque, image multipliée sur des affiches pour des spectacles, sur des cartes postales, des photos... Lourd passé pour ce petit peuple que les Européens de 1930 croyaient voir disparaître sous leurs yeux.

L'Exposition se termine par une salle où est montrée la récupération par les Kanak que Jean-Marie Tjibaou a remis

en mouvement en 1975, de leur nom Kanak, de leur identité, de leur personnalité individuelle et collective. Une bannière rappelle son parcours politique qui l'a mené lui et son second Yewené Yewené aux accords de Matignon et de Nouméa et à leur assassinat à Ouvéa en 1989. On découvre des peintures et des tee-shirt à l'image et du chef Ataï, d'Éloi Machoro, le membre du FNLKS tué par les gendarmes en janvier 1985, le premier drapeau bleu, rouge et or de Kanaky qui est maintenant hissé à côté de l'emblème tricolore, et significative transgression-libération des femmes, des « robes mission » décorées de motifs érotiques...



Dans un excellent court métrage, un slameur kanak de Lifou raconte le sens du combat de Jean-Marie Tjibaou qui apparaît dans quelques extraits de passages à la télévision. J'en ai retenu cette phrase qui explique tout : « un peuple qui ne crée pas, qui ne montre pas ce qu'il a créé n'existe pas » Cette exposition qui a fait aussi leur place à plusieurs œuvres d'artistes contemporains, dont deux mâts de cérémonie que Jean-Philippe Tjibaou a sculptés en souvenir de son père et de Jacques Lafleur, signataires de l'accord de Matignon, est une formidable illustration de cette affirmation. Puisse-t-elle faire oublier définitivement les propos invraisemblables de Bernard Pons sur le peuple mélanésien qui n'existe pas, qui n'est pas le peuple premier de territoire, propos qui ont conduit à la tragédie d'Ouvéa....



Un excellent hors-série de Télérama permet de prolonger la réflexion après cette visite, en évoquant les artistes kanak d'aujourd'hui qui ont retrouvé les savoirs-faire de leur ancêtres, et en rappelant la portée politique de cette renaissance culturelle à la veille de la nouvelle échéance institutionnelle que sera le scrutin d'autodétermination qui doit être organisé d'ici à 2018. L'identité kanak retrouvée et réaffirmée peut-elle participer à la naissance d'un « peuple calédonien », est-elle compatible avec le « destin commun » du préambule de l'accord de Nouméa, peut-elle se décliner dans des législations et des institutions qui lui soient propres dans le cadre de la République « française » ? L'avenir reste à écrire, mais pour la première fois peut-être, il ne le sera pas sans les Kanak.

Michel Levallois

Préfet honoraire - Ancien secrétaire général de la Nouvelle-Calédonie (1970-1974)

Musée du Quai Branly

« Secrets d'Ivoire », l'art des Lega d'Afrique centrale

Commissariat Elisabeth L. Cameron, maître de conférences en histoire de l'art et culture visuelle

Coordination Gassia Armenian, adjointe, conservation et recherche référent au Fowler Museum – UCLA, Los Angeles

Cette exposition met en lumière l'impressionnante collection d'art lega constituée par le physicien Jay T. Last, qui en a généreusement fait don au Fowler Museum at UCLA. Les volumes abstraits et les formes simplifiées de cette tradition artistique, l'une des plus importantes d'Afrique centrale, frappent par leur inventivité et leur élégance. L'art joue un rôle fondamental pour les Lega de la République Démocratique du Congo, en tant que symbole de réussite, outil d'apprentissage et de commémoration des morts.

Ces œuvres d'art font partie intégrante de la société initiatique Bwami, et sont utilisées pour enseigner des leçons de morale et d'éthique. Associées au langage (proverbes) et à l'expression corporelle (mime, danse), les œuvres d'art composent des phrases visuelles : les idées qu'elles véhiculent expriment les valeurs de la société lega, et ses idéaux.

Les artistes lega créent des formes singulières et étonnamment novatrices, tout en respectant des codes esthétiques strictement définis. Afin de souligner cette diversité artistique, l'exposition présente une grande variété d'œuvres dans une large gamme de styles : chapeaux en coquille de moules, colliers en dents de léopard, cuillères d'ivoire, ceintures de cauris, masques et personnages sculptés dans le bois ou l'ivoire.

L'exposition présente ces objets en tant qu'œuvres d'art ; seuls quelques accrochages donnent à voir le contexte de présentation originel des objets. Des proverbes accompagnent ces œuvres, pour montrer la puissance du lien entre visuel et verbal dans l'art lega : les objets et les mots prennent sens à travers un langage symbolique. Comme de nombreux peuples africains, les Lega associent beauté et vertu morale, ce qui permet aux Bwami d'enseigner les valeurs morales, sociales et politiques au travers d'œuvres d'art exceptionnelles

Quelques repères historiques

Les peuples Lega vivent à la bordure sud-est des forêts

tropicales du centre de l'Afrique, en République démocratique du Congo. Dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les Lega et leurs peuples voisins sont victimes du commerce des esclaves et de l'ivoire, qui a cours dans l'Océan Indien. En 1885, les Lega sont déplacés dans l'État libre du Congo, qui devient le Congo belge en 1908.

Cependant, ils vivent dans une région isolée et montagneuse, qui a longtemps échappé au contrôle de l'administration coloniale. Les autorités déclarent le Bwami illégal en 1933, puis de nouveau en 1948, ce qui provoque un changement radical dans les arts et les pratiques rituelles lega. Depuis l'indépendance du Congo en 1960, les Lega, comme les autres Congolais, ont énormément souffert, dans la tumultueuse histoire de combats civils encore en cours aujourd'hui.



Parcours de l'exposition

La société bwami : l'initiation, processus de toute une vie

La société bwami est le chemin par lequel les hommes et les femmes lega tentent d'atteindre excellence morale, beauté, sagesse et prestige. Organisé en cinq grades, ou niveaux, pour les hommes, et trois pour les femmes, le Bwami est une association de volontaires ouverte à tous les membres de la communauté. Elle accompagne et guide une personne tout au long de sa vie.

Le visage public du bwami

La communauté bwami reconnaît facilement ses membres, grâce à l'insigne public et aux objets distinctifs, associés aux différents grades et échelons. Contrairement aux signes identitaires qui proclament publiquement le statut des membres, les rites initiatiques ne sont pas publics et seuls les bwami initiés en connaissent certains aspects.

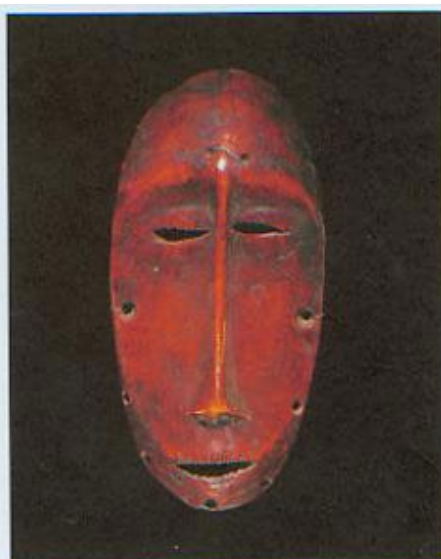
L'entrée dans l'âge adulte : le cœur du Bwami

Un jeune garçon débute son voyage initiatique par le premier niveau. Comme pour les étapes ultérieures, l'initié est placé devant des objets, naturels et fabriqués, afin de les étudier et de les interpréter. Le panier ou la besace, utilisés pour transporter les objets, sont eux aussi sujets à interprétation et présentés au cours de l'initiation. Objets et proverbes, danse et gestuelle visent à mettre l'accent sur certaines valeurs positives et à décourager celles qui sont négatives. Par la richesse des cérémonies rituelles, l'initié acquiert les talents et l'approche philosophique qui le guideront tout au long de sa vie d'adulte.

Avancer dans l'initiation : les

peuples de la queue de l'éléphant

Le monde animal est une source riche en métaphores pour les enseignements bwami. Chasseurs réputés, les Lega ont acquis une connaissance affinée du comportement des animaux et de leurs caractéristiques



Masque anthropomorphe
© musée du quai Branly, photo Thierry Ollivier, Michel Urtado

physiques qu'ils associent métaphoriquement au comportement humain. L'importance que le Bwami accorde aux animaux s'exprime de diverses manières : objets, chants, figurines sculptées, danse ou mime et, bien sûr, proverbes.

Les grades suprêmes de l'initiation du Bwami : donner forme à la sagesse.

Seuls les membres du Bwami appartenant aux plus hauts grades peuvent posséder à titre individuel ou collectif des figurines humaines. Comme pour tout art lega, ces œuvres ne fonctionnent que dans un contexte initiatique. Leurs significations sont généralement associées à des proverbes. Déplacées de leur contexte bwami, les figurines humaines perdent leur véritable

sens. Un membre bwami qui a besoin d'une figurine donne à l'artiste un minimum d'éléments pour qu'il accomplisse sa tâche : le matériau et une description succincte. Si l'artiste a une grande liberté pour sculpter l'œuvre, il n'en connaît que rarement la finalité.

Les masques, symboles de continuité

Les masques perpétuent la mémoire des morts. Comme pour beaucoup d'objets initiatiques, leur usage et leurs significations varient en fonction du contexte des cérémonies rituelles. Utilisés uniquement dans les rites initiatiques des deux grades supérieurs bwami, ils sont fixés à différentes parties du corps, empilés, suspendus à des barrières, exposés, traînés au sol et seulement occasionnellement portés sur le front, leur barbe retombant sur le visage du porteur du masque. Même si les femmes ne possèdent pas de masques, hommes et femmes les manipulent et les présentent dans des séquences initiatiques très semblables.

L'initiation ultime : la connaissance par la contemplation

Le stade ultime de l'initiation, pour le membre bwami comme pour l'amateur d'art occidental, est de regarder, d'apprécier et de voir au-delà de l'apparence formelle. L'homme Lega qui souhaite atteindre le niveau, le sommet du Bwami, subit un rite ultime au cours duquel il est conduit par le maître devant plusieurs œuvres d'art. Il n'y a pas d'échange de paroles, pas de chant, pas de danse. L'initié examine en silence chaque objet. La connaissance acquise durant une vie d'enseignements, l'étude des objets et de leurs agencements ritualisés sont autant de clés qui donnent accès à de nouvelles leçons de vie et de nouvelles vérités.

(Extrait de la plaquette diffusée par le Musée.)

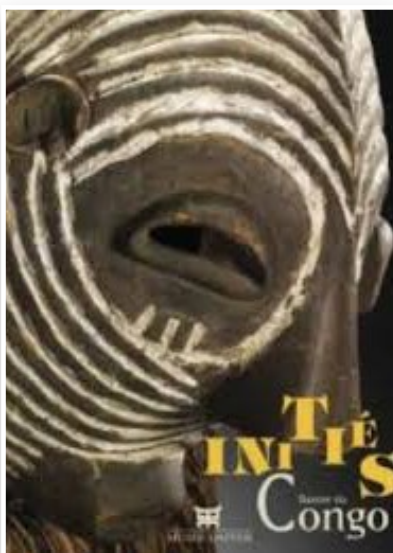
Musée Dapper jusqu'au 6 juillet 2014

« Initiés, Bassin du Congo »

Cette exposition inaugurée le 9 octobre a précédé celle du Musée du Quai Branly et, si elle ne présente pas des objets de la même valeur artistique que ceux de la collection Jay T. Last, elle la complète par une approche ethno-anthropologique contenue dans un remarquable catalogue et elle durera jusqu'au début juillet 2014. Christiane Falgayrettes-Leveau, directrice du Musée, avait organisé, en liaison avec la Galerie Congo, différentes rencontres et manifestations pour lancer cette exposition plus didactique et d'aucuns diront plus authentique que celle du Quai Branly, avec de très belles pièces, statues et masques principalement en bois, dépassant le cadre d'expansion géographique des seuls Lega.

Des photos et des films, les derniers sans doute de traditions qui disparaissent, font partie de l'exposition. Le tout a été présenté lors d'une conférence inaugurale d'Anne-Marie Bouttiaux, conservatrice en chef du musée royal de Tervuren qui a signé la première partie du catalogue. Elle explique l'importance anthropologique et culturelle de ces rites initiatiques qui, même s'ils ont disparu de beaucoup de villages du fait de l'urbanisation rapide, n'en ont pas moins marqué leurs habitants dans leurs croyances et leurs comportements jusqu'à aujourd'hui. L'exposition s'interroge sur les conditions de passage à l'âge adulte, les retraites en forêt, les cérémonies rituelles et le jeu des masques. Elle montre également comment l'acquisition d'un savoir permet de rencontrer de nouveaux réseaux d'alliés.

En dehors des initiations obligatoires qui marquent le passage à l'âge adulte, Anne-Marie Bouttiaux traite des formations volontaires qui permettent d'accéder à des statuts de grands initiés et à des sociétés secrètes, nombreuses et vivantes... dont



les Eglises et les cultes maçonniques et autres sont aujourd'hui le prolongement.

Viviane Baeke, anthropologue sociale et appartenant elle aussi à Tervuren, traite dans une autre partie de l'exposition des rites de passage et de l'acquisition des savoirs. Le visiteur retrouve les masques qui lui sont familiers du monde des adultes, chez les Pende, les Yaka et les Suku qui sont encore parfois dansés dans des exorcismes ou des cérémonies rituelles.

L'accès au statut d'initié ramène le visiteur chez les Lega qui ont porté au plus haut la sculpture du bois et de l'ivoire.

Mais l'exposition s'élargit ensuite, avec une présentation de Julien Volper, à tous les rites initiatiques et à l'ensemble de la statuaire de la RDC, notamment la statuaire Songy représentant sans doute l'exemple le plus abouti et compliqué de l'art du bassin du Congo.



Romuald Hazoumè. Le Vaudou

La multiplication des signes extérieurs (plumes, perles, ivoires) et leur opulence caractérisent les associations qui prolifèrent du nord au sud du pays et d'est en ouest. Anne Van Custem-Vanderstraete en analyse la richesse à travers les coiffes, les bijoux et les peignes qui sont exposés. Enfin une présentation de Michael Houseman, membre du CEMAF, montre l'état de la recherche sur les travaux touchant à l'initiation. Celle-ci apporte une expérience indicible assurant, « dans une logique auto-référentielle », la seule possibilité pour les initiés d'en former d'autres.

Comme le fait chaque fois le musée, Anne-Marie Bouttiaux présente dans l'avant-salle de l'exposition elle-même, une dizaine de masques modernes mais inspirés de la tradition, de Romuald Hazoumè, jeune artiste béninois, déjà connu à l'étranger mais dont le souci de rester ancré dans sa terre natale et les réalités de son pays doit être salué.

Musée Guimet

« ANGKOR, naissance d'un mythe, Louis Delaporte et le Cambodge »

La vie de Louis Delaporte, marin par goût de la découverte et dessinateur de talent aurait pu être celle des nombreux peintres et scientifiques oubliés qui accompagnaient les expéditions coloniales de Napoléon III s'il n'avait participé à la première expédition qui, remontant le Mékong fit un détour par Angkor pour recueillir quelques éléments d'une culture kmère qui venait d'être découverte par Mouhot. Fasciné par ce patrimoine exceptionnel, Delaporte suscita, sous prétexte d'étudier davantage la navigabilité du fleuve, deux autres missions dont la collecte des pièces, relevés et informations, aboutirent à faire découvrir la beauté d'un monde nouveau et mystérieux. En dépit du caractère très scientifique de ses travaux, sa collecte ne fut cependant pas digne de figurer au Louvre. Il fallut attendre le succès des deux expositions de Paris en 1878 et, surtout, universelle en 1889, pour que les collections prennent place au Musée indochinois du Trocadéro dont il devint le conservateur.

Toutes les reconstitutions de monuments khmers, tous les pavillons du Cambodge, dans toutes les expositions universelles et coloniales, de Paris et Marseille, depuis 1889 jusqu'à 1931 (date limite de la chronologie de l'exposition qui en présente de multiples pièces), ont été réalisés avec les surmoulages de plâtre ou de ciment créés à partir des moulages de Delaporte.

Des photographies témoignent également de la muséographie de l'époque, qui tenait alors davantage de l'accumulation de sculptures, éléments d'architecture, dessins, etc. assemblés sans réelle volonté de classement scientifique.

Lors de sa dernière mission en 1881, Delaporte tomba



Tympan de porte du pavillon d'angle sud-ouest d'Angkor Vat

gravement malade et fut rapatrié d'urgence. Il en gardera des séquelles toute sa vie, l'empêchant à jamais de retourner en mission. Mais toujours motivé par sa passion, il va alors, en tant que conservateur, susciter des missions pour d'autres scientifiques, tels que l'architecte Lucien Fournereau (en 1887-1888) ou les mouleurs-staffeurs Sylvain Raffegeaud (en 1890-1891) et Urbain Basset

(1896-1897). Ils vont poursuivre les recherches sur place, à Angkor, munis de directives extrêmement précises spécifiées par Delaporte.

Delaporte est fondamentalement guidé par la volonté de restituer à ces monuments en ruine ou minés par la végétation ce qu'il appelle leur « dignité ». Cette démarche généreuse est longtemps apparue comme relevant d'une forme d'eurocentrisme, comme l'en ont accusée certaines critiques. Mais, de son point de vue, remise dans son contexte, et aujourd'hui avec le recul du temps, on peut penser qu'elle n'aura pas été inutile.

Dans les années 1920, l'École française d'Extrême Orient est créée et développe des connaissances plus précises d'Angkor Vat, ce qui va nuire à la réputation de Delaporte, considéré, en dépit de ses mérites, comme un archéologue dépassé. Il mourra en 1925.

Il était juste que le Musée Guimet, soutenu par des Fondations prestigieuses, lui rende hommage à travers cette remarquable présentation de plus de 250 pièces, en sous-sol pour la partie historique et au rez-de-chaussée pour la partie monumentale où elle s'ajoute aux autres trésors du Musée.

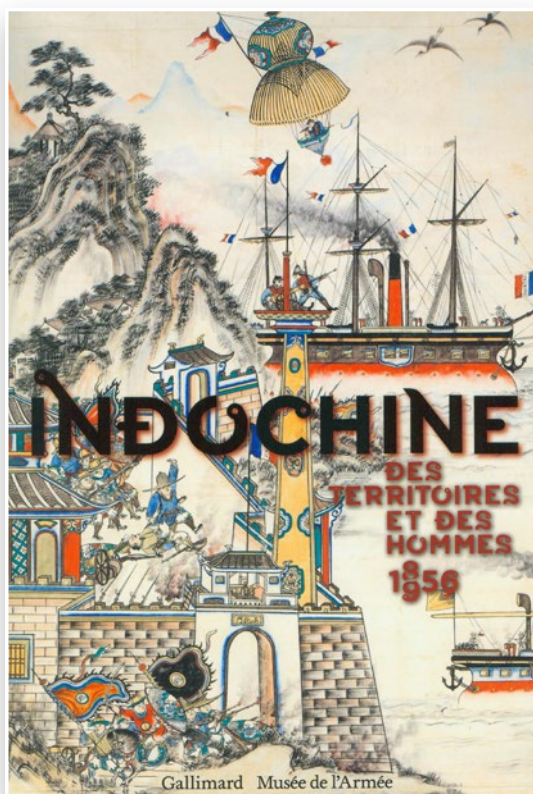
Florelle Chapelle

Musée de l'Armée « Des territoires et des hommes »

L'Indochine aux Invalides

Après « L'Algérie 1830-1962 », en 2012 (voir le compte-rendu de Martine Cuttier dans le n° 28 d'Arom), le Musée de l'Armée a offert à ses visiteurs « Indochine : des territoires et des hommes, 1856-1956 », du 16 octobre 2013 au 26 janvier 2014. Comme la précédente, cette exposition ne se limitait pas aux seuls aspects militaires ; elle comportait divers éléments permettant aux organisateurs de revendiquer des « approches politique, sociale, économique, religieuse, culturelle, en croisant les regards d'historiens français, cambodgiens, laotiens, vietnamiens et anglo-saxons ». La longue liste des prêteurs institutionnels, du musée des Années 30, de Boulogne-Billancourt, à la Société de géographie de Rochefort, en passant par le musée Air-France de Paris, témoignait de l'effort de diversification. S'y ajoutaient des prêteurs particuliers, tel Éric Deroo, auteur, réalisateur (notamment du film « L'Empire du Milieu » tourné avec Jacques Perrin et projeté en marge de l'exposition), chercheur associé au CNRS et collectionneur passionné d'images ayant trait à l'aventure coloniale de la France.

Beaucoup de pièces rares valaient la visite des salles organisées en respectant la chronologie : « Les premiers pas de la France au-delà de la route des Indes » ; « La formation de l'Indochine française » ; « Au cœur de la colonie indochinoise » ; « Déclin et fin de l'empire français en Extrême-Orient ». Entre les tableaux, les gravures, les photos, les uniformes, les armes, les « unes » de journaux, y compris ceux opposés à la guerre, le visiteur pouvait s'asseoir devant les écrans alimentés par des films provenant généralement de l'INA et de l'Ecpad (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la



Défense). Après le visionnage de séquences guerrières, il était reposant de regarder un plaisant film amateur consacré à une visite d'Angkor à dos d'éléphant dans les années 1920.

Les expositions passent, les catalogues d'exposition restent. Celui réalisé par le musée de l'Armée en partenariat avec Gallimard est particulièrement minutieux. Outre une sélection d'objets et images exposés, il comporte de nombreuses contributions visant à replacer tout cela dans le contexte historique. Raison de plus pour regretter que la dimension administrative de notre aventure indochinoise soit quasiment omise. Nulle part dans ce catalogue n'est vraiment rappelé le travail accompli par les administrateurs civils. Principaux figurants des comités scientifiques

et « de pilotage » de l'exposition, à côté de quelques militaires, les universitaires ne se sont pas intéressés aux hommes de terrain qui témoignaient par exemple dans « La France d'outre-mer » publié en 2003 sous la direction de notre ami Jean Clauzel. Cet ouvrage ne figure même pas dans la longue bibliographie du catalogue. De même, a-t-il sans doute manqué de place pour mentionner la classique « Histoire de l'Indochine » de Philippe Héduy avant la liste des publications de Daniel Hémerly, dont un écrit sur le bagne de Poulo Condor, non publié mais « mis en ligne sur europe-solidaire.org en janvier 2008 ».

On s'étonne aussi que, s'agissant quand même d'une exposition ancrée dans notre passé militaire, Philippe Pappin, membre du comité scientifique, n'ait pas veillé à ce que figurât après ses œuvres complètes le définitif « Dien Bien Phu » du journaliste écrivain Pierre Pellissier, publié chez Perrin en 2004 et réédité en 2014 en raison de son succès. Dans ces contributions universitaires, intellectuellement honnêtes et scientifiquement exactes, mais rédi-

gées platement, on sent rarement passer le grand souffle de l'épopée, si bien rendu par l'exposition proprement dite.

On conservera néanmoins ce catalogue, ne serait-ce que pour la préface du général Christian Baptiste, directeur du musée de l'Armée, qui annonce ses ambitions : « L'effort soutenu du musée depuis 2011 et l'attention qu'il porte au processus d'édification puis de désagrégation de l'empire colonial français, constituent un axe majeur de ses recherches et de sa production culturelle. Il s'agit de combler une double lacune, puisque dans l'état actuel du

parcours offert aux visiteurs des Invalides, ces questions ne sont traitées ni en tant que telles ni à travers la période de la guerre froide. L'enjeu est aussi, à terme, de préfigurer de nouveaux espaces permanents qui feront prochainement, espérons-le, une place à ces sujets. »

Une salle d'exposition permanente consacrée à l'empire colonial, comme, aujourd'hui, à l'Empire napoléonien, ça aurait de l'allure !

Jean de La Guérivière

Nous avons reçu par ailleurs ce mail de protestation du fils de l'Amiral Decoux dont AROM a pu vérifier qu'elle traduisait un sentiment largement partagé par les Français qui se trouvaient là-bas de 1940 à 1945..

> Objet : Fw: Expo Indochine Française Musée Armée

Bonjour,

Je viens de visiter l'exposition sur l'Indochine Française au Musée de l'Armée, "Indochine, des territoires et des hommes 1856-1956".

Cette expo pourtant bien présentée notamment sur l'origine et les raisons de la présence française dans des territoires aussi lointains, me laisse un goût très amer sur la façon dont le Musée traite ces pages d'Histoire de France, de 1940 jusqu'au coup de force des Japonais, le 9 mars 1945.

Le Musée de l'Armée est coupable en effet de citer plusieurs fois la "collaboration franco-japonaise" de l'Amiral Decoux et de rappeler "l'occupation du Japon en Indochine" ainsi que la nomination de l'Amiral par le régime de Vichy (alors que nous savons que c'est le Président de la République Albert Lebrun qui a demandé à l'Amiral de prendre en mains les destinées de l'Indochine, celui-ci ayant même hésité à accepter ces lourdes responsabilités.

On sait que jusqu'en fin d'année 1944, 20 000 soldats japonais stationnaient en Indochine sur un territoire de 750 000 Km2 et qu'en fait ces soldats étaient quasi invisibles pour les populations.

La France en Indochine montrait son drapeau sur tous les bâtiments et édifices publics : il n'y avait donc

pas d'occupation japonaise comme c'était malheureusement le cas en métropole où les Allemands avaient hissé leur croix gammée partout et contrôlaient toutes les administrations.

On sait que l'Amiral avait alors en 1940 un grand respect pour le Maréchal, le grand soldat de Verdun, et qu'en aucun cas il ne pouvait être qualifié de Vichyste : pétainiste oui, vichyste non ! Et on sait aussi qu'un officier général se met au service du Gouvernement légal (Philippe Pétain avait été élu par le Parlement) pour préserver les intérêts supérieurs de la nation. La grande réussite de sa mission face à l'agressivité nipponne est restée confidentielle par le GPRF (en place jusqu'en janvier 1946) et on constate que 70 ans plus tard, le Musée de l'Armée n'est toujours pas décidé à corriger cette erreur historique !

Je vous envoie les panneaux installés dans les salles de l'exposition... ainsi que ce que j'ai écrit dans le Livre d'Or.

Je vous laisse imaginer mon sentiment sur la crédibilité du Musée... Et je le déplore.

Bien à vous.

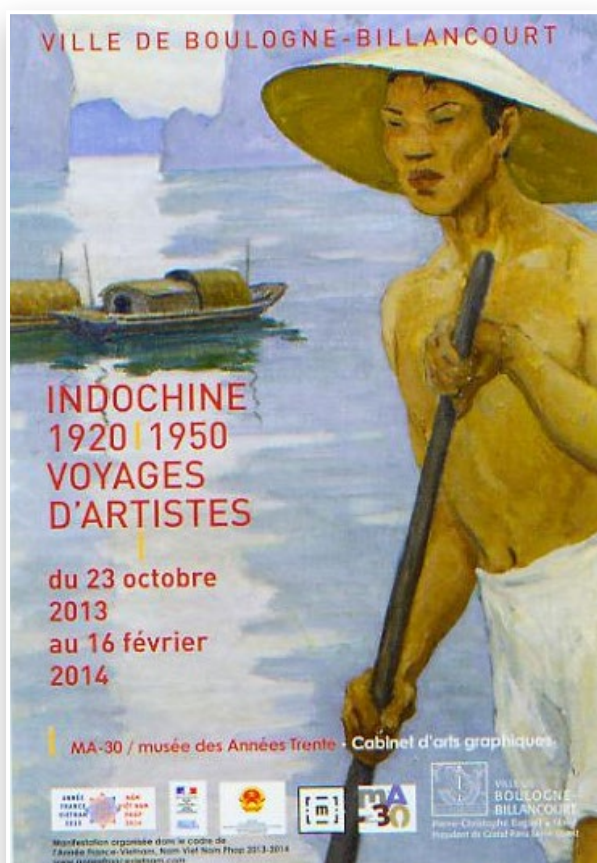
Jacques Decoux

A Boulogne

« Indochine 1920-1950, voyages d'artistes »

Organisée dans le cadre de l'année France-Vietnam, en collaboration avec le musée Guimet et celui des Armées, une exposition « Indochine 1920-1950, voyages d'artistes » s'est tenue du 23 octobre 2013 au 16 février 2014 au musée des Années 30, à Boulogne-Billancourt. Musée généraliste, couvrant l'entre-deux-guerres, sous la houlette municipale, cet établissement a la courageuse particularité de consacrer de façon permanente un étage à l'« art colonial ». Il s'en explique ainsi dans sa signalétique: « L'idéologie disparue, restent les œuvres. Longtemps laissées dans l'oubli comme des témoins honteux d'une époque révolue, elles sont souvent le fruit d'un sincère éblouissement pour les pays d'outre-mer. » Ou bien, sur un autre panneau : « L'art colonial, parce qu'il fut une image de notre Histoire, mérite d'être apprécié comme une création importante des années 1930. De formation généralement classique, ces artistes n'ont pas rénové le langage des formes, mais le regard curieux et sympathisant qu'ils portaient sur ces contrées exubérantes a donné lieu à un art spécifique. »

L'exposition temporaire, en marge des collections permanentes, commençait par une huile sur toile de Lucien Lièvre (1878-1935) située « vers 1930 » : une « Baie d'Along », bien sûr, puisque ce fut l'endroit qui inspira le plus l'imaginaire colonial. Beaucoup de toiles peu connues ; des gravures sur bois de Paul Jouve (1878-1973)



ayant servi à illustrer une édition rare du fameux « Un Pèlerin d'Angkor » de Pierre Loti. Maître de l'art animalier, lauréat du Prix du gouvernement général de l'Indochine, Jouve a notamment croqué un magnifique « tigre ». Ne manquaient évidemment pas divers bronzes de danseuses cambodgiennes par Paul Landowski (1875-1961) artiste boulognais ayant donné son nom à la grande médiathèque de la ville, qui englobe le musée.

Lors de ma visite, les bancs étaient occupés par des amateurs en train de crayonner les plus spectaculaires des pièces exposées. On leur souhaitait autant de talent que celui du peintre vietnamien Hoang Hung, l'homme qui reproduisit avec une réussite sidérante, à partir de simples photos,

la fresque « La Métropole » de Victor Tardieu (1870-1937). Ce fondateur, en 1924, de l'École des Beaux-Arts de l'Indochine, à Hanoï, avait peint cette fresque pour décorer le grand amphithéâtre de l'Université. Elle resta en place jusqu'en 1957, année où elle disparut pour des raisons sur lesquelles les autorités n'eurent pas envie de s'étendre. Les Vietnamiens se souvinrent d'elle pour le quatre-vingtième anniversaire de l'École, la mémoire de son fondateur étant toujours vénérée par de jeunes artistes. D'où la décision de la refaire à l'identique à l'exact endroit où se trouvait l'original. Pas question, bien sûr, d'envoyer ladite fresque à Boulogne, mais j'ai bien aimé que l'exposition se termine par une grande photo d'elle, venue de là-bas.

Jean de La Guérivière

RFI en deuil

Hommages à Ghislaine Dupont et Claude Véron



Ghislaine Dupont et Claude Verlon, envoyés spéciaux de RFI au Mali, ont été enlevés et assassinés à Kidal, le samedi 2 novembre 2013.

Mali : le président IBK a reçu une équipe de RFI

Les corps des deux envoyés spéciaux de RFI, Ghislaine Dupont et Claude Verlon, sont arrivés dimanche 3 novembre 2013 à Bamako en provenance de Kidal. Une délégation de Radio France Internationale était présente, à cette occasion, pour une cérémonie militaire. Le lundi 4 novembre, la délégation française a été reçue par le président malien Ibrahim Boubacar Keïta et, plus tard dans la journée, une cérémonie à la mémoire de Ghislaine et Claude s'est tenue à l'aéroport de Bamako, avant que leurs corps ne soient transportés en France. Les deux envoyés spéciaux ont été décorés, à titre posthume, par le président malien. L'image forte de cette audience au palais Koulouba, qui a duré une quarantaine de minutes, est celle du président malien IBK, tout de blanc vêtu, qui fond en larmes et qui partage la peine de toute l'équipe. Il a longuement dit son incompréhension face à cet acte barbare, face à cet acte « infra-humain », dit-il. Il a réaffirmé la volonté des autorités maliennes de voir les responsables arrêtés et répondre de leurs actes. « Il n'y aura pas de vengeance, je ne veux pas de vengeance, et je veux de la justice », a assuré le président malien. Nous croyons à la réconciliation ». Concernant l'enquête, le président du Mali a confirmé l'arrivée ce lundi de magistrats français qui vont travailler main dans la main avec les magistrats maliens sur cette enquête.



L'hommage des journalistes de Radio France à leurs collègues assassinés

Un hommage émouvant avec de l'émotion dans la voix de Jean-Luc Hees, le patron de Radio France, qui a tenu à indiquer que RFI et les radios de son groupe « font le même travail ». « Nous avons les mêmes valeurs, ce qui rend ces moments si difficiles pour nous aussi », a-t-il ajouté.

L'émotion aussi des responsables de RFI présents à la Maison de la Radio. Bruno Daroux, Jean-Jacques Louarn, Christophe Champin, Pascal Paradou et Anne Corpet venus témoigner du professionnalisme de Ghislaine et Claude. Et surtout pour remercier Radio France pour cette marque de soutien précieuse en ces temps difficiles. « Nous sommes très sensibles à ce geste », a dit Bruno Daroux, adjoint de la directrice de RFI en charge de l'information monde.

Emotion enfin des personnes présentes, une centaine en tout : tous les patrons des chaînes du groupe Radio France, des journalistes également, des techniciens. Certains avaient eu l'occasion de croiser Ghislaine et Claude en reportage.

Il y avait aussi des journalistes des radios locales du groupe. Leur quotidien est très éloigné de la réalité malienne. Ils soulignent, qu'eux ne prennent pas les mêmes risques dans leur travail mais ils partagent tous la même tristesse et soulignent l'importance de retourner à Kidal et de ne pas laisser la terreur l'emporter.

Une marche blanche également très émouvante à Bamako

Dans la capitale malienne, les journalistes maliens ont organisé, quant à eux, une marche blanche très émouvante ce lundi après-midi pour rendre hommage à nos

deux confrères, à laquelle l'envoyée spéciale de Radio France International a participé.

Au départ, il y avait des dizaines de journalistes maliens qui sont partis de la Maison des journalistes, à Bamako, et qui avaient, comme destination, l'ambassade de France. Ils ont tenu à associer les membres de la délégation de RFI et puis, au fil des centaines de mètres, plusieurs dizaines de personnes se sont rajoutées. Il y avait ainsi des militants des droits de l'homme qui sont aujourd'hui catastrophés de ce qui vient de se passer, et qui sont aussi inquiets pour leur pays après l'enlèvement de deux journalistes en pleine ville, à Kidal, et leur exécution à 10 kilomètres de là.

Ils nous ont tous manifesté une grande solidarité. Parmi tous ces gens, figuraient aussi des personnalités comme l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoli, qui était là pour dire que « toucher à un journaliste » c'est toucher à une « voix des sans voix » et que cela était inacceptable.

Au Musée du Quai Branly

Cette séance a été animée par Juan Gomez, réalisateur de la célèbre émission matinale.

Marie-Christine Saragosse, présidente du groupe France Médias Monde, à cette occasion, a lu une lettre du Président de la République, François Hollande :

« Madame la Présidente. L'arrivée hier matin à Paris des corps de Ghislaine Dupont et de Claude Verlon a permis de percevoir l'émotion considérable qui saisit la communauté de RFI. J'ai tenu à être aux côtés des familles et de toute la rédaction de RFI pour partager leur peine et défendre la liberté d'information. A l'heure où RFI se réunit pour célébrer la mémoire de ses deux journalistes sauvagement assassinés, je veux redire à tous ses collaborateurs combien je prends part à leur peine. Ces événements tragiques illustrent à quel point le métier que vous exercez est à la fois indispensable et dangereux. Chacun mesure ce matin la grandeur et la responsabilité du service public. Fidèlement, à la mémoire de Ghislaine et de Claude. François Hollande. »

Un lieu symbolique

Le choix du Musée du Quai Branly - également connu sous le nom de Musée des arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques - n'était évidemment pas fortuit puisqu'il s'agissait d'honorer la mémoire de deux professionnels qui avaient parcouru le monde tout au long de carrières exemplaires, et en particulier l'Afrique qu'ils aimaient tant.

Au cours de cet événement auquel le public était

convié et où étaient présents des correspondants de la radio venus spécialement à Paris pour l'occasion, de nombreux intervenants ont pris la parole, des journalistes et amis de Ghislaine et Claude à RFI, ainsi que des proches mais aussi des personnalités politiques françaises comme le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius et la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti.

Plusieurs personnalités du Mali avaient aussi fait le déplacement : Tiébilé Dramé, ancien ministre des Affaires étrangères, « le frère de cœur de Ghislaine », était là ainsi que Jean-Marie Idrissa Sangaré, l'actuel ministre de la Communication.

Vu de Bamako

La cérémonie d'hommage était retransmise en direct sur les ondes de RFI en début d'après-midi. A Bamako, notre correspondant a suivi la cérémonie en compagnie d'auditeurs, assis dans la rue autour d'un poste de radio.

« J'ai écouté la cérémonie puisque c'est comme si j'avais perdu quelqu'un de ma famille. Ghislaine et Claude sont nos amis, affirme ce Bamakois. En écoutant la radio, j'apprends beaucoup de choses. » Et d'ajouter : « Quand Sarah Tisseyre a parlé de leur amour pour l'Afrique, pour connaître la vérité de l'Afrique, j'ai été très touché. »

L'assassinat de Ghislaine Dupont et Claude Véron ne pouvait que semer la tristesse parmi les adhérents et lecteurs d'AROM, souvent anciens administrateurs, diplomates ou militaires dont plusieurs, et notamment Jean Clauzel disparu en 2008, avaient servi à Kidal. Outre une situation qui s'est beaucoup dégradée depuis le dernier article qu'AROM avait publié dans son bulletin n°13 de novembre 2007 sur « la question touarègue » dont les pages 7 et 8 méritent néanmoins d'être relues, force est de constater que l'engagement militaire direct de la France donne à ce problème une nouvelle dimension. Il s'accompagne en effet d'une présence médiatique qui, compte tenu de sa puissance et par sa qualité même, fait courir à ceux qui en sont les acteurs, les journalistes, des risques plus importants qu'ailleurs, notamment en Afrique. D'autant que, comme cela paraît être de plus en plus fréquemment le cas, notre pays ne se contente plus de jouer un rôle d'arbitre mais est amené à prendre parti, quelle qu'en soit la raison, dans des conflits internes. La situation en RCA montre -comme j'en ai gardé moi-même le souvenir dans un théâtre voisin- combien est délicate une mission d'interposition lorsqu'il n'y a plus d'Etat et que des milices, se partageant le terrain, ne rêvent que d'en découdre.

Raymond Césaire.



Académie des Sciences d'Outre-Mer



www.academiedoutremer.fr

L'Académie représentée par Pierre GENY, son Secrétaire perpétuel, a inauguré le 10 septembre à l'Institut Pasteur avec le professeur Alice DAUTRY, Directrice générale, en présence de l'Ambassadeur du Vietnam et des représentants de la poste et du MAE, un timbre à l'effigie d'Alexandre YERSIN (1863-1943), compagnon de PASTEUR et découvreur du bacille de la peste. Il avait été membre de l'Académie des sciences coloniales devenue en 1957 l'Académie des sciences d'outre-mer. Sa mémoire est restée particulièrement vivante au Vietnam et notam-



ment à Nha Trang où l'on voue à sa tombe un véritable culte, tandis qu'en France c'est le prix Femina, attribué en 2012 à Patrick DEVILLE pour son roman « Peste et choléra » qui l'a remis à l'honneur. Une exposition « YERSIN, un pasteurien en Indochine » était proposée aux visiteurs.

L'Académie a fait sa rentrée le 4 octobre avec un programme suivi par une nombreuse assistance sur la Nouvelle Calédonie dirigé par Michel LEVALLOIS. Cette séance a vu l'intervention d'Alban BENSA anthropologue, directeur à l'EHESS, Nicolas de SEZE, économiste de l'AFD, aujourd'hui directeur de l'IEDOM ET IEOM (voir article sur les nouveaux billets pour le Pacifique) et Alain CHRISNACHT, Conseiller d'Etat et ancien Haut-Commissaire en Calédonie, grand négociateur de l'accord de Nouméa de 1998. On sait que cet accord, signé à l'époque avec beaucoup de soulagement après les événements d'Ouvéa de 1988,

repousse une consultation d'autodétermination à des dates à fixer entre 2014 et 2018, afin de déterminer le statut définitif du territoire. Si le territoire a aujourd'hui économiquement remarquablement progressé, ses déséquilibres régionaux et les problèmes qui en découlent restent importants.

Le vendredi 18 octobre, Pierre JOURNOUD a présenté son livre « De Gaulle et le Vietnam 1945-1969 » qui a fait l'objet d'une recension d'AROM dans son bulletin n° 27 de Juillet 2012. Henri ARON a présenté le « Carnet de voyage inédit d'un officier français en 1861 en Cochinchine » qui illustre la richesse des récits de voyage des officiers français lors de la conquête de ce territoire.

Le 4 novembre, au cours d'une brillante séance à laquelle assistaient, Abdou DIOUF, secrétaire général de la Francophonie, Blaise CAMPAORE, président du Burkina Faso, deux de nos ministres en exercice, Yamina BENGUI-GUI et George PAU-LANGEVIN, Koffi ANAN, et une pléiade d'anciens ministres et représentants d'institutions internationales dont Michel CAMDESSUS, Jean-Marc SIMON, Ambassadeur de France, ancien Ambassadeur à Abidjan et récent académicien, a installé Alassane DRAMANE OUATTARA, comme membre correspondant de l'Académie. Il a rappelé sa jeunesse difficile, sa proximité avec le Président HOUPHOUËT-BOIGNY, son combat politique et la force de ses convictions qui lui ont permis d'accéder, après une terrible crise, à la magistrature suprême. Le Président ivoirien a répondu en donnant, comme le veut la règle, une brillante conférence à la mesure de son talent et qui a remporté un vif succès sur le thème « L'Afrique dans le monde de demain, atouts et défis ».

Le vendredi 15 novembre une séance dirigée par Jean-François TURENNE, a permis de présenter « Les observatoires de la terre et les outre-mer français dans le domaine des sciences physiques et naturelles ». Sont intervenus : Alain PAVE, ancien directeur du programme Amazonie du CNRS sur « les observatoires de la biodiversité », Didier FONTENILLE sur « les maladies émergentes dans les régions ultramarines », François BAUDUCCEL sur « les arcs insulaires, observatoires et stations sismiques dans la prévention des risques » et Jean CAPDEVIELLE sur « la fonction observatoire des terres australes ». Cette séance, très animée, a donné lieu à de nombreuses questions. Elle a montré l'importance et la richesse que constituent ces observatoires pour le rayonnement de la science française dans le monde au regard de la modicité de leurs moyens.

La séance du 22 novembre sur « le sud-ouest de l'Océan indien et les îles françaises » a été présentée par Pascal CHAIGNEAU qui a dressé le tableau de la géopolitique

actuelle de la région. Elle a permis d'écouter l'intervention de Lucile ALLORGE, docteur en botanique, membre de l'Académie des sciences de Madagascar sur « La Recherche à Madagascar ». Puis, une analyse à deux voix de Raymond RANJEVA et de son épouse, Yvette RABETAFIKA RANJEVA, tous deux membres de l'Académie, a permis de remettre l'accent sur « le sud-ouest de l'Océan indien » avant une conclusion de Pascal CHAIGNEAU.

L'Académie a été reçue le 28 novembre pour une journée de visite et une séance de travail au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) où, après un rapide historique, Philippe TAQUET, grand acteur de la rénovation du Muséum et actuel président de l'académie des sciences, a fait aux participants l'honneur d'une visite personnelle de l'établissement et notamment de la fameuse galerie de l'évolution. Après un déjeuner pris à La Baleine, trois conférences, de Gilles BŒUF, actuel président du MNHN sur « Biodiversité et humanité », de Philippe TAQUET sur « Le temps long » et de Dario de FRANCESCHI « Aux origines des plantes terrestres » ont retenu les participants plus tard que prévu. Ce retard a amené Max GOYFFON, membre de l'Académie et lui-même ancien du Muséum, à reporter à une autre occasion la communication qu'il devait faire sur « Venins : des dangers aux remèdes ».

La séance du 6 décembre a été consacrée à l'installation par Pierre GENY, Secrétaire perpétuel, de Joëlle Le MORZELLE en qualité de membre titulaire 3ème section, au fauteuil de Martin KIRSCH (décédé en 2011). Cette installation de l'ancien recteur de l'Académie de Rouen, qui a participé à la création de plusieurs instituts de formation diplomatique et de droit du développement en Afrique, a donné l'occasion d'un éloge remarquable de celui qui, ancien élève de l'ENFOM (1947) a été et reste l'un des plus grands inspirateurs et spécialistes du droit du travail en Afrique de sa génération. Il avait remplacé Jacques FOC-CART à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches en 1980-81, avant de terminer sa carrière comme Conseiller à la Cour de cassation en 1992.

Plusieurs nécrologies ont été prononcées au cours du dernier semestre et notamment celle de Serge JACQUE-MOND, trésorier de la Société des amis de l'académie par Paul BLANC, celle de René SERVOISE par Raymond CESAIRE et de l'historien Daniel LEFEUVRE par Jacques FREMEAUX.

La séance du 6 décembre a vu également la distribution des prix. Les participants se sont félicités de la très forte proportion d'originaires des outre-mer ou y résidant parmi les lauréats, de la qualité des ouvrages et de sujets traités répondant bien aux objectifs recherchés par les fondateurs de ces prix.



La prestigieuse séance du 4 novembre 2013

Prix décernés par l'Académie

Les candidatures doivent être formulées avant le 30 juin accompagnées de trois exemplaires de l'ouvrage sélectionné destiné à être soumis aux membres de la commission des prix qui se réunit en novembre de l'année en cours pour statuer sur les prix.

- **Prix Luc DURAND-RÉVILLE** annuel, créé en 2002 et destiné à récompenser un ouvrage traitant des divers aspects de la colonisation.
- **Prix Albert BERNARD** annuel, créé en 1993 et destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'Afrique et plus particulièrement de la Corne de l'Afrique.
- **Prix La Renaissance Française** annuel, créé en 2011 et destiné à récompenser un ouvrage ou des travaux mettant en valeur la langue, la littérature françaises ou la culture francophone, en France ou à l'étranger.

Ce prix, issu de l'association éponyme, est soumis au jury de l'Académie des sciences d'outre-mer.

- **Prix Paul BOURDARIE** annuel, créé en 2002 et destiné à récompenser une oeuvre littéraire ou artistique ou médicale ou sociale ou d'intérêt général ou scientifique valorisant les qualités d'un pays du continent africain.
- **Prix Robert CORNEVIN** annuel, créé en 1990 et destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'histoire de l'Afrique.
- **Prix Paul BOUTEILLER** annuel, créé en 2011 et destiné à récompenser un ouvrage traitant de l'histoire et l'évolution récente d'un Département ou Territoire d'Outre-mer français, ou d'un État appartenant à la liste suivante : Algérie, Sénégal, Congo-Brazzaville, Gabon, Tchad, République Centrafricaine, Cameroun, Djibouti, Comores, Vanuatu.

- **Prix Robert DELAVIGNETTE** annuel, créé en 1987 et destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'Amérique ou des Antilles.
- **Prix Auguste PAVIE** annuel, créé en 1983 et destiné à récompenser un auteur ayant traité de l'Asie, de l'Indochine ou du Pacifique.
- **Prix Maréchal Louis Hubert LYAUTEY** annuel, créé en 1934 et destiné à récompenser un ouvrage traitant de l'Afrique du Nord, de l'Afrique subsaharienne ou de l'océan Indien.
- **Prix Monsieur et Madame Louis MARIN** annuel, créé en 1976 et destiné à récompenser un auteur ayant traité des sciences humaines en général et particulièrement l'ethnologie, l'anthropologie et les relations entre les divers peuples du monde.

* Ouvrages dont la date d'édition doit être comprise entre le 1er janvier de l'année précédant les prix (pour la session de 2013, éligibilité à partir du 1er janvier 2012) et le 30 juin de l'année en cours.

PRIX attribués en 2013



DUCOIN, Jacques. Bertrand d'Ogeron, 1613-1676 : fondateur de la colonie de Saint-Domingue et gouverneur des flibustiers
Prix Luc DURAND-RÉVILLE



CHIRÉ, Amina Saïd. Le nomade et la ville à Djibouti : stratégies d'insertion urbaine et production de territoire
Prix Albert BERNARD



TABET, Ibrahim. La France au Liban et au Proche-Orient : du XIe au XXe siècles : essai historique
Prix La Renaissance Française



SENE, N'deye Maty. Le commerce des produits maritimes et fluviaux au Sénégal de 1945 à nos jours
Prix Paul BOURDARIE



DIAKITÉ, Tidiane. Louis XIV et l'Afrique noire
Prix Robert CORNEVIN



LECLERC, Christian. L'adoption de l'agriculture chez les Pygmées baka du Cameroun : dynamique sociale et continuité structurale
Prix Paul BOUTELLER



VERMANDER, Benoît. Les jésuites et la Chine : de Matteo Ricci à nos jours
Prix Auguste PAVIE



KADDOURI, Abdelmajid. Le Maroc et l'Europe (XVe-XVIIIe siècles) : problématique du dépassement
Prix Maréchal LYAUTEY



VOLAIT, Mercedes. Maisons de France au Caire : le remploi de grands décors mamelouks et ottomans dans une architecture moderne
Prix Maréchal LYAUTEY



KODJO-GRANDVAUX, Séverine. Philosophies africaines
Prix Louis MARIN



COUSSEAU, Vincent. Prendre nom aux Antilles : individus et appartenances, XVIIe-XIXe siècles
Prix Robert DELAVIGNETTE

Programme des séances du 1er trimestre 2014

(Les séances ont lieu à 15 heures,
15, rue La Pérouse – 75116 Paris)

Vendredi 10 janvier 2014

- Transmission de présidence :
- Allocution de Jeanne-Marie AMAT-ROZE
- Allocution de Pierre SALIOU

suite de la séance présidée par Pierre SALIOU

- Présentation du Dictionnaire des synonymes des mots et expressions des Français parlés dans le monde par Guy LAVOREL
- Présentation du projet Grande Guerre par Jacques FRÉ-MEAUX
- Installation par Pierre GÉNY d'Olivier de BERNON en qualité de membre titulaire en 5e section, qui fera l'éloge de Jacques LAPIERRE

Jeudi 16 janvier 2014 Séance d'actualité

Situation de la République centrafricaine et propositions de solutions

par Madame la ministre Marie-Reine HASSEN, qui sera présentée par Olivier STIRN

Projection d'un film de 10 mn suivi d'un débat

Interventions de MM. Yves BOULVERT et Didier NIEWIA-DOWSKI

Mardi 21 janvier 2014

A l'initiative de Michel LEVALLOIS

- Visite de l'exposition « KANAK, l'art est une parole » au Musée du quai Branly, accompagnée par le co-commissaire Emmanuel KASARHEROU
- Visite à 15h (groupe de 20 personnes) inscription auprès du secrétariat

Vendredi 24 janvier 2014

- Actions internationales des universités françaises par Jacques COMBY, président de l'Université Jean Moulin Lyon III, qui sera présenté par Michel GUILLOU
- Installation par Jean du BOIS DE GAUDUSSON de Christine DESOUCHES en qualité de membre titulaire en 3e section, qui fera l'éloge d'Étienne CROUZET

Vendredi 31 janvier 2014

La mobilisation des troupes d'Outre-mer pour la Grande Guerre

1re Conférence à l'Hôtel de Ville de Paris,
grand auditorium,
18h à 20h, entrée sur invitation au 5 rue Lobau Paris 4e

Ouverture par Pierre SALIOU

Contributions de :

Marc MICHEL, professeur émérite à l'université de Provence
Jean MARTIN, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer, professeur émérite des Universités

En présence de Danielle APOCALE, déléguée générale à l'Outre-Mer de la Ville de Paris

Vendredi 7 février 2014

Séance thématique organisée par Roland POURTIER

Le foncier et l'accaparement des terres en Afrique subsaharienne

Communications :

- Accès à la terre et « accaparement des terres » : enjeux locaux et convoitises internationales par Roland POURTIER
- Grandes manœuvres foncières au Mali autour de l'Office du Niger par Étienne LE ROY
- La Chine et les accaparements de terres en Afrique : retour sur une réalité mal acceptée par Jean-Jacques GABAS, chercheur au CIRAD, économiste, qui sera présenté par Roland POURTIER

Jeudi 13 février 2014

VISITE DES SALLES DES ARTS DE L'ISLAM AU LOUVRE

par Henri MARCHAL,
conservateur général honoraire du patrimoine
Henri Marchal se propose de vous guider dans la découverte de cet espace d'exposition.
2 visites 13h et 15h15 (groupe de 20 personnes) inscription auprès du secrétariat.

Vendredi 14 février 2014

Séance conjointe avec l'Institut Charles de Gaulle

70e anniversaire de la conférence de Brazzaville (30 janvier au 8 février 1944)

par Jacques GODFRAIN et Jean-Marc SIMON
à l'Assemblée nationale (101 rue de l'Université 75007 Paris)

Vendredi 7 mars 2014 Séance thématique

Santé et développement en Afrique subsaharienne

par Pierre SALIOU et François RODHAIN
• Introduction par Guy CHARMOT

- La santé entre développement et développement durable: perspectives africaines par Dominique KÉROUÉDAN présentée par Marc GENTILINI
- L'apport de la lutte contre les maladies animales en faveur des populations rurales africaines par Joseph DOMENECH, présenté par Bernard VALLAT

Les journées du jeudi 20 et du vendredi 21 mars, la matinée du samedi 22 mars 2014

Premiers entretiens d'outre-mer : De l'Indochine coloniale au Viêt Nam actuel

Colloque international organisé par Dominique BARJOT
Avec la participation de Paris IV, Lyon III et l'Université de Nantes

Jeudi 20 mars 2014

à 19 heures Inauguration de l'exposition

France-Vietnam : Quatre siècles de relations,

Le rôle des pionniers de la photographie au Vietnam
Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales – CARAN (60 rue des Francs-Bourgeois Paris 3e)
L'exposition se tiendra du jeudi 20 mars 2014 au mardi 20 mai 2014
Métro : Hôtel de Ville, Rambuteau, Filles du Calvaire
Horaires : 10h - 17h30 fermé le samedi et le dimanche

Voyage d'étude au Vietnam du dimanche 23 mars au dimanche 6 avril 2014

OIF



Organisation internationale de la Francophonie
19-21 avenue Bosquet • 75007 Paris (France)
Téléphone (33) 1 44 37 33 00 Télécopie (33) 1 45 79 14 98

Le 14 janvier 2014 au siège de l'OIF, Abdou Diouf a lancé le Réseau d'expertise et de formation francophone



pour les opérations de paix (REF-FOP) en présence d'Hervé Ladrous, Secrétaire général adjoint des Nations-unies aux opérations de maintien de la paix.

L'Organisation internationale de la Francophonie lance l'édition 2014 du Prix des cinq continents de la Francophonie.

Créé par l'OIF en 2001 dans le but de valoriser des talents littéraires en langue française sur les cinq continents, ce Prix, doté de 10 000 euros, est attribué chaque année par un jury international. Pour l'édition 2014, celui-ci est présidé par Jean-Marie Le Clézio.

La réception des œuvres, envoyées à l'OIF en 14 exemplaires, se fera jusqu'au 31 mars 2014 dernier délai.

AGENDA

- **Colloque : la didactique des langues dans la mondialisation**
23-24 janvier 2014, Paris - France
- **Jeux olympiques et paralympiques d'hiver**
07-23 février 2014, Sotchi - Russie
- **8e Marché des arts et du spectacle africain (MASA)**
01-08 mars 2014, Abidjan, Bassam, Bouaké - Côte d'Ivoire
- **Journée internationale de la Francophonie**
20 mars 2014, International
- **Journées des Réseaux institutionnels de la Francophonie**
20-21 mai 2014, Paris - France
- **XVe sommet de la Francophonie**
29-30 novembre 2014, Dakar - Sénégal
- **Forum mondial de la langue française**
20-23 juillet 2015, Liège - Fédération Wallonie-Bruxelles

Coordination pour l'Afrique de demain (CADE)



www.afrique-demain.org
cade@afrique-demain.org

La CADE change d'équipe de direction.

En raison de perspectives financières difficiles, la CADE s'est trouvée dans l'obligation de se séparer de SARA, sa secrétaire permanente, qui constituait la cheville ouvrière de l'association. La CADE maintiendra toutefois la plupart de ses activités, notamment ses conférences-débats et la circulation de l'exposition « Les Afriques qui se font ». Au cours d'une Assemblée générale tenue le 12 décembre 2013 trois axes ont été définis pour orienter les futures activités : l'économie, la société et le développement sociétal, la jeunesse de la diaspora et son insertion. Une nouvelle équipe de responsables plus jeunes est en cours de constitution autour de Roland PORTELLA qui remplace Jean-Loïc BAUDET à la présidence pour mener à bien cette nouvelle étape des activités de l'association créée en 1996 par Michel LEVALLOIS.

La rentrée de la CADE se fera le **22 janvier 2014** au Conseil Supérieur du Notariat, 60 boulevard de la TOUR-MAUBOURG 75007 (métro ligne 8 La TOUR-MAUBOURG) de 18h à 20h autour du nouveau livre de Georges COURADE « Les Afriques au défi du XXIème siècle ».

Les rencontres-débats des mois suivants sont programmées comme suit :

- **Mardi 12 ou mercredi 13 février** à l'ENA, 2 avenue de l'Observatoire 75005 PARIS de 17 H 45 à 19h 45 dans le cadre du cycle économique « Les mines en Afrique, convoitises, création de richesses, RSE »
- **Mercredi 11 mars**, dans le cadre du cycle jeunesse, « La réussite scolaire ».
- **Mardi 29 avril** à l'ENA ou au CSN de 8h30 à 19 h Forum économique « Bâtir de industries modernes et compétitives en Afrique »
- **Mercredi 14 mai**, cycle jeunesse, « Réussite professionnelle et success stories d'entrepreneurs en Afrique »
- **Jeudi 12 juin**, sujet à préciser du cycle économique.

Association Réalités et Relations internationales



www.arri.fr arri@wanadoo.fr

Les traditionnelles assises d'ARRI se sont tenues comme d'habitude dans une atmosphère détendue, mais cette fois à la brasserie « Chez Jenny » 39 boulevard du Temple (métro République), devenue depuis deux ans un des lieux de déjeuners-débats de l'association.

ARRI qui, en dépit d'un léger effritement de ses effectifs, compte encore près de 700 cotisants, a dû réduire certaines de ses activités et surtout la publication de ses cahiers en raison d'une baisse des cotisations des entreprises qui la soutiennent. Dans les sujets traités, elle confirme sa priorité donnée à l'Europe, ainsi que, pour des raisons d'actualité, au Proche et au Moyen-orient. Les sujets économiques et financiers ont été également l'objet de plusieurs exposés. Les partenariats noués avec l'Université de Paris-Est Créteil et l'ISG se sont révélés satisfaisants en raison du nouveau et jeune public touché. Confirmant son intérêt pour les voyages, y compris en France comme ceux effectués à Toulouse et Fontainebleau, le Président a marqué son souci d'en réduire le coût.

Le numéro 141 de « Regards sans frontières » est introduit par une analyse du Secrétaire Général, Jean-François LEDUC, sur la manière dont il voit ARRI assurer son avenir. Il est suivi, par la « lettre bimestrielle d'ARRI n° 5 de janvier 2014 » transmise en pdf qui contient, avec le résumé des manifestations passées ou annoncées, les vœux du Président Jean-Michel FAUVE. En commençant sa quinzième année à la présidence de l'association, celui-ci indique avoir retrouvé avec elle « une nouvelle raison de vivre » après le deuil qui l'a frappé.

Calendrier des manifestations programmées.

- **Jeudi 9 janvier 2014** à l'IPSEC 16/18 place du Général CATROUX 75017 (métro Malesherbes) de 18h à 20h « Le Caucase, zone de conflits » avec Bernard DORIN.
- **Lundi 13 janvier** à l'IPSEC de 18h à 20h « Les marchés financiers sont-ils le reflet de la situation économique ? » avec Jean-Jacques PERQUEL, agent de change.
- **Mardi 21 janvier** Déjeuner-débat à la Brasserie Molard 115 rue Saint Lazare 75008 PARIS de 12 h 45 à 15h « La défense européenne » avec le général (2S) Henri

BENTEGEAT, ancien chef d'état-major des Armées.

- **Mercredi 22 janvier** à 19h30, débat organisé par la Maison Heinrich Heine de la Cité universitaire, 27 C Boulevard Jourdan 75014, en coopération avec ARRI dans le cadre du Cercle Franco-Allemand « François HOLLANDE-Angela MERKEL 2014-2017, la coopération franco-allemande en Europe : situation et perspectives » avec des journalistes et Jean-Dominique GIULANI, président de la Fondation Robert Schuman. Inscriptions à ARRI (entrée libre).
- **Mardi 28 janvier** à l'IPSEC de 18h à 20h dans le cadre du Groupe Maroc « Le développement rural au Maroc » avec Ahmed ARAFA, ancien préfet, ancien SG du Ministère de l'Intérieur, Mustapha FARIS, président honoraire du Groupe BNP, ancien Ministre des finances et Mohamed AÏT KADI, président du Conseil général du développement agricole.
- **Mercredi 5 février** à la Brasserie FLO, Gare de l'Est, les salons du Relais 4 rue du 8 mai 1945 de 12h 45 à 14h 45 « Les élections européennes » avec Pier Virgilio DAS-TOLI, Président du Mouvement européen en Italie
- **Mercredi 5 février** à l'IPSEC de 18h à 20h « Religions et politiques en ex URSS » avec Antoine ARJAKOVSKI, co-directeur du département de recherche Société, Liberté, Paix (Bernardins)
- **Mercredi 12 février** lieu à préciser, déjeuner-débat de 12h 30 à 14h 30 « Thème sur l'Europe » avec Pierre LEQUILLER, président de la commission de l'Assemblée nationale chargée des affaires européennes de 2002 à 2012.
- **Jeudi 13 février** à l'IPSEC, de 18h à 20h « La politique de sécurité et de défense vue de Paris, de Berlin et de Bruxelles » avec le Gal (2S) Jacques FAVIN-LEVÊQUE, vice-président d'Euro Défense et Hartmut BÜHL, membre du Comité consultatif du forum de réflexion Security & Defence Agenda (SDA) à Bruxelles.
- **Mardi 4 mars** à l'IPSEC de 18 h à 20 h « L'avenir des relations franco-vietnamiennes » avec Claude BLANCHÉMAISON, ancien Ambassadeur de France au Vietnam.
- **Mardi 11 mars 2014** de 17h30 à 19h à la Représentation du Parlement européen 288 bd Saint Germain 75007 PARIS « Observatoire européen » avec Robert TOUMEMON vice-président d'ARRI

rappelait la petite histoire de la lettre de liaison devenue bulletin à partir de son numéro 17 et qui se consacre principalement aux pays avec lesquels la France a une histoire partagée. L'association, à vocation culturelle, a pour but d'aider au retour d'images anciennes vers leurs pays d'origine. Elle implique pour ses adhérents une démarche et donc des cotisations (30 euros et 10.000 frs CFA) qui, au-delà de l'abonnement à une revue trimestrielle de qualité (elle a atteint 40 pages, mais ne les dépassera pas) peine à faire partager durablement son objectif par les milieux des pays du sud qui devraient être les plus concernés.

Plusieurs pages sont consacrées à l'inauguration le 10 septembre à Hanoï de l'exposition « France-Vietnam, quatre siècles de relations » organisée en liaison avec l'Académie des sciences d'outre-mer dans le cadre des années croisées France-Vietnam et qui sera présentée du 20 mars au 20 mai à l'hôtel de ville de PARIS.

Une très belle étude porte sur « Le rituel de divination par l'araignée (Le N'Gam) chez les Bafias du Cameroun » (nord de Yaoundé). Cette étude n'est autre qu'une conférence prononcée en 1935 par André MENARD, jeune administrateur féru d'ethnologie comme ils l'étaient souvent, avec des dessins et illustrations d'époque gardés par sa famille.

Elodie SALMON, Agrégée d'histoire et Allocataire à l'Université Paris-Sorbonne, signe un article sur l'Académie des Sciences d'outre-mer dont elle avait été la conférencière lors du 90ème anniversaire célébré à Guimet l'année dernière (AROM n°27 de juillet 2012)

Deux articles plus courts portaient sur « Le chemin de fer en Haute-Volta » par Jean-Jacques FADEUILHE et l'autre de Stéphane RICHEMOND sur « Les Champs-Élysées de Ouagadougou ».

Le bulletin n°39 qui paraîtra en même temps que celui n°31 d'AROM comportera un article sur Edmond FORTIER, maître de la photo ouest africaine et sa contribution à l'iconographie de Porto-Novo ainsi que les photos de la récente exposition qui a été consacrée à la Poste de Porto-Novo. Des cartes postales du début du siècle permettent à Jean-Jacques FADEUILHE de rappeler, avec la lagune Ebrié, le tout début de l'histoire d'Abidjan. Une analyse des armoiries de Saint-Louis du Sénégal par Pierre ROSIERE complète le numéro.

IMAGES & MEMOIRES



www.imagesetmemoires.com

Le bulletin n°38 d'I&M de l'automne 2013 s'ouvrait sur un éditorial de son Président, Stéphane RICHEMOND, qui

INSTITUT DU PACIFIQUE



www.institut-du-pacifique.org

En dépit des difficultés de baisse des adhésions et de secrétariat qu'il connaît, l'Institut du Pacifique a continué

à recevoir dans le dernier trimestre de 2013 d'éminents conférenciers. Ce fut le cas avec Fabrice ARGOUNES et Pierre JOURNOUD venus exposer les résultats de leurs travaux respectivement sur la place de l'Australie dans la région Indo Pacifique et sur les relations de la France avec l'Indochine depuis 1954. L'Institut a pris par ailleurs une initiative originale en conviant des personnalités étrangères, Madame Rosemary BANKS, Ambassadeur de Nouvelle Zélande, tandis que Madame Liliane LU a analysé la situation en Chine après le XVIIIème Congrès du CCP. Dans le même esprit, d'ouverture et de coopération, l'Institut a organisé un colloque animé par Madame YUAN ZHOU, Présidente de l'association Chine 4D sur le problème de l'environnement en RPC.

Le 16 janvier Madame JEANBLANC-RISLER, ministre-conseiller auprès de l'Ambassade de France au Japon a exposé la politique de relance mise en œuvre par M. SHINZO ABE.

L'Institut a accordé son prix annuel à Monsieur Olivier SIBRE, docteur en histoire, pour un ouvrage très fouillé sur le Saint-Siège et l'Extrême-Orient (Chine-Corée-Japon) de Léon XIII à Pie XII (1880-1952). Il tente par ailleurs une expérience novatrice en établissant un bulletin mensuel signalant les faits marquants survenus dans la zone Asie-Pacifique et accessible sur son site internet.

Les personnes intéressées par les conférences de l'Institut du Pacifique peuvent, dans la limite des places disponibles, se faire inscrire auprès de Philippe JULLIAN (philippejullian@yahoo.fr) qui leur donnera toutes les indications nécessaires.

Les Comptoirs de l'Inde



www.comptoirsinde.org

L'association que préside Douglas GRESSIEUX a organisé comme prévu, durant le week-end des 16 et 17 novembre 2013, avec l'Ambassade de l'Inde, à la mairie du XXème arrondissement, son 3ème salon du livre dont la marraine était Kénizé MOURAD. Cette manifestation a connu son habituel succès.

Après la fête du Pongal (Nouvel an Tamoul) organisée le 11 janvier à la Maison de l'Inde de la Cité Universi-

taire, l'association a prévu à son siège social, 60 rue des Vignoles 75020, du 17 au 28 février de 14h30 à 18h, sauf le dimanche, une exposition sur « les timbres des Etablissements français de l'Inde », avec, le 21 février à 19h, une conférence d'Hervé DRYE sur « l'histoire postale des Indes françaises des origines à 1954 ».

Du 17 au 29 mars de 14h 30 à 18h, toujours au siège social de l'association, et sauf le dimanche une exposition de photos, affiches et cartes postales sur « L'Indochine, 60ème anniversaire de la chute de Dien-Bien Phu et des accords de Genève ». Seront exposées également des photos de Cécile REMY. Le vendredi 21 mars à 19h, toujours au siège social, conférence-dédicace du livre « L'Indochine sous Vichy » de Sébastien VERNEY (éd Riveneuve).

ENFOM



Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer
enfom@wanadoo.fr

Après une fin de l'été qui a permis plusieurs rencontres organisées par les sections régionales ou par promotions, dans l'entre-deux mers autour de Pierre LACROIX pour l'Aquitaine, au pied des « camelles » de sel camarguais autour de Paul BLANC pour l'Occitanie et en Haute-Provence pour la promotion 47 et +, un Conseil d'administration s'est réuni le 17 septembre pour préparer les cérémonies du 11 novembre et étudier des propositions pour l'avenir de l'association qui compte encore plus de deux cents adhérents.

La messe du 11 novembre, suivie du recueillement devant les plaques à la mémoire de ceux morts en service, a réuni plus de cent participants et le déjeuner qui a suivi à l'Ecole militaire quatre-vingts convives. Deux Assemblées générales se sont tenues le 12 décembre 2013 : l'une extraordinaire pour approuver le renoncement par l'association à son statut d'utilité publique qui complique son projet de réduction de ses activités ; l'autre, ordinaire, qui a approuvé les comptes pour 2012, la cessation programmée de rémunération du secrétariat, le problème de la plaque rappelant les décorations de l'Ecole et diverses réflexions ou travaux en cours comme le sort donné à ce qui reste des archives et la publication d'un dernier annuaire.

In memoriam

SERGE JACQUEMOND

Serge Jacquemond est brutalement décédé des suites d'un infarctus le 22 juillet 2013 au Val de Grâce à Paris. Il avait 91 ans. A sa demande, il a été inhumé en la seule présence de sa famille et de quelques amis le 26 juillet au cimetière de Boulogne où repose sa mère.

Ayant hérité des qualités d'un père polytechnicien connu pour son esprit d'entreprise et d'une mère aimante, Serge Jacquemond était né à Paris où il avait fait ses études secondaires. Brillant étudiant, il passa un doctorat de sciences économiques et un diplôme de l'Ecole des langues orientales vivantes avant d'être reçu à l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM) d'où il sortit en 1943.

Incorporé à Mont de Marsan, il fit ses premières armes dans les FFI puis le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient qui lui valurent la Croix de guerre 39/45. Affecté au Laos de 1946 à 1949 c'est là qu'il connut avant et pendant la guerre, à Luang-Prabang et Phong-Saly, « l'aventure indochinoise ». Il coordonnera plus tard la présentation des témoignages de ses camarades figurant sur cette période dans l'ouvrage « La France d'Outre-mer (1930-1960) » publié chez Karthala en 2003 sous la direction de Jean Clauzel.

Sans nostalgie pour l'Indochine, Serge Jacquemond entama en 1950, avec son épouse Monique, successivement à Yelimane et Bourem, dans la boucle du Niger, une nouvelle étape d'une carrière d'administrateur qui le passionnait. Il a laissé sur cette région une étude illustrée intitulée « les pêcheurs de la boucle du Niger », publiée par l'Imprimerie nationale. Il se passionna par la suite tout autant dans ses affectations au Cameroun, notamment à Garoua dans le nord du pays à la veille des indépendances

De retour à Paris en 1957, au bureau des études du Ministère de la FOM, puis au Ministère des Affaires éco-

nomiques, il trouva une voie correspondant à son permanent désir de contacts et d'activité en étant détaché à la SCET de 1959 à 1969. Il fut enfin, de 1970 à 1987, Directeur général du groupement de sociétés constituées sous l'égide de la CDC. Diplômé du CHEAM, il fut au cours de cette période partout où il passa, l'animateur d'associations et rédacteur en chef de publications dont celle bien connue d'AMINTER.

Au-delà de ses fonctions officielles, Serge Jacquemond, qui était chevalier de la Légion d'honneur, était surtout une personnalité tout à fait exceptionnelle du corps des administrateurs de la FOM auquel il avait voué un véritable culte mémoriel. Il avait été soutenu pour cela par quelques camarades de sa génération qu'il avait connus et souvent admirés, Pierre Messmer, Daniel Doustin, Jean Jérusalémy, Pierre Troude pour l'Indochine et le Cameroun, Jean Clauzel, Paul Masson, Gabriel Massa et Gaston Boyer pour l'ex AOF et la Guinée, Alain Deschamps, André Baccard, Guy Maillard et d'autres.

Le succès de l'ouvrage sur « la France d'outre-mer (1930-1960) » auprès des historiens, la mise en cause de l'œuvre coloniale de la France dans les années 2003 et les réticences de l'association des anciens élèves de l'ENFOM à s'engager dans une « aventure éditoriale » allant au-delà de la convivialité et de la protestation, ont amené Serge Jacquemond et Paul Blanc, avec à leurs côtés le général Gilbert Chavannes, ancien des Troupes de Marine, à créer AROM. La nouvelle association a bénéficié de la double présidence d'honneur prestigieuse de Pierre Messmer et d'Abdou Diouf. Serge Jacquemond, avec son insistante gentillesse, l'étendue de sa culture et son dévouement, en a été le premier président puis le constant animateur. Il est décédé alors qu'il multipliait les projets pour donner à AROM toute l'activité et le lustre dont il rêvait.

Raymond Césaire

JACQUES GAULTIER DE LA FERRIERE

Jacques GAULTIER de la FERRIERE est décédé le 3 septembre 2013 à Paris. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le vendredi 6 septembre en l'Eglise de l'Ile aux Moines (Morbihan). Ancien élève de l'ENFOM, il était officier de la Légion d'honneur et Commandeur du Mérite. Il avait été Ambassadeur en Tchécoslovaquie et aux Pays-

Bas et Conseiller diplomatique du Gouvernement.

Né à Oran en 1923 dans une famille d'officiers, Jacques GAULTIER de la FERRIERE avait fait ses études à Louis Le Grand et à la faculté de droit de Paris. Sorti breveté de l'ENFOM en 1944 et licencié en droit, il servit dans les Ser-

vices civils d'Indochine, au Commissariat de la République au Cambodge de 1946 à 1950, puis dans les affaires culturelles du haut Commissariat à Saïgon de 1951 à 1953. Affecté à la Direction des affaires économiques du Ministère de la FOM de 1954 à 1955, puis à la Direction des affaires politiques du Quai d'Orsay de 1955 à 1957, il fut nommé ensuite successivement, Consul à Sfax, Premier secrétaire au Pakistan et enfin Consul adjoint à San-Francisco jusqu'en 1964. De retour au service de presse du Ministère puis sous-directeur à la Direction des relations culturelles, il fut envoyé comme Conseiller puis chargé d'affaires en Israël de 1972 à 1975, avant d'être nommé représentant permanent adjoint à l'OTAN de 1975 à 1977. Chef du Service des Pactes et du désarmement et Ministre plénipotentiaire en 1977, il fut Secrétaire général adjoint de la Défense Nationale, puis Ambassadeur en Tchécoslovaquie de 1982 à

1983. Il fut brièvement chef du protocole en 1983, avant d'être nommé Ambassadeur à La Haye de 1984 à 1988 puis Conseiller diplomatique du gouvernement au moment de sa retraite.

Cette carrière aussi brillante que diversifiée avait renforcé chez Jacques de la FERRIERE une grande autorité naturelle, un sens politique aigu et des jugements très sûrs sur les affaires et sur les hommes. Il a publié dans les cahiers de l'Orient « les Etats-Unis et le Proche-Orient », dans la revue d'histoire diplomatique en 1995 un article de souvenirs sur « le tremblement de terre de la guerre du Kippour » vingt ans après et, dans Dédale « Jérusalem, ville de mémoire », autant de témoignages de grande qualité sur son séjour en Israël de 1972 à 1975.

Raymond Césaire

JACQUES LARRUE (1920-2013)

Jacques LARRUE est décédé le 24 novembre 2013 à Paris. Ancien élève de l'ENFOM (1940), Sous préfet honoraire, il était officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite et officier des Palmes académiques. Ses amis lui ont dit un dernier adieu au Val de Grâce, il a été inhumé le 29 dans l'intimité familiale à Sannes (Vaucluse) et un culte d'action de grâce a été rendu à sa mémoire le 21 décembre 2013 dans le Temple de Port Royal.

Originaire d'une famille bordelaise, il avait préparé l'ENFOM à Bordeaux à la veille de la guerre en acquérant une formation de terrain avec le Centre de jeunesse intellectuelle (CJI) qui venait en aide aux plus démunis.

Sorti de l'Ecole en 1945, il restera en Afrique jusqu'en 1958 en occupant tour à tour des fonctions d'administrateur à M'Bour et plus tard à Bignona (Sénégal) à Sokodé (Togo), d'inspecteur du travail (en Côte d'Ivoire, au Soudan et en Haute Volta) avant d'être nommé de 1957 à 1960, chef d'études pour la mission d'aménagement régional de la Guinée. C'est à partir de cette époque qu'il retrouva, Pierre LATU qui porte ci-dessous témoignage.

« J'avais fait sa connaissance en 1964 au Ministère de l'Intérieur qu'il avait rejoint après sa carrière outre-mer. Nous formions à la Direction générale des collectivités locales, avec d'autres camarades de « Colo » une équipe nouvelle, expérimentée et assez polyvalente. Jacques était constamment en mission au Secrétariat général de la Communauté, au Ministère des affaires étrangères, à l'OCDE, où il apportait ses connaissances et son expérience pour l'aménagement de la Sardaigne et de la Grèce.

et 1968, il devint ensuite Directeur général de la société d'aménagement, de construction et de commercialisation. Entre 1980 et 1986, Sous-préfet de Castelsarrasin, il fut le coordinateur du « grand chantier » de la centrale électro nucléaire de Golfech.

Sa retraite, prise en 1987, le ramène à deux types d'activités qui ne l'auront jamais quitté. Il devint en 1974, docteur en anthropologie juridique avec une thèse sur « Fria en Guinée » qui lui valut le prix CORNEVIN de l'Académie des sciences d'Outre-mer dont il devint membre correspondant en 2001. Il publia en 2 000 avec son ami Jean PAYEN « Jean RAMADIER, gouverneur de la décolonisation ». Il participa à la rédaction de la « France d'outre-mer de 1930 à 1960 ». Simultanément il anima le groupe amical et social destiné à venir en aide aux cas atypiques en difficulté des agents du Ministère de l'Intérieur.

Jacques LARRUE était, pourrait-on dire, un aménageur, un expert, un homme d'action et de réflexion, vivant concrètement sa foi, qu'il exprima tout au long de sa vie dans une lettre à la famille où se retrouvait toujours le filigrane de sa vie spirituelle. Je garderai pour ma part, cette dernière réflexion de septembre 2013 :

« Heureusement ce que j'ai à faire est toujours en arrière de ma tête, prêt à bondir ... et j'aime ces moments durant lesquels, apaisés et tranquilles se retrouvent les souvenirs dont on a décidé qu'ils resteraient les meilleurs et ce à tout jamais.... Pas d'occasion de se plaindre, pas de regrets à exprimer. Le bonheur n'est pas dans le pré, comme dit la TV, mais en nous tout simplement ».

Chargé de mission au Commissariat au Plan entre 1965

Pierre Latu